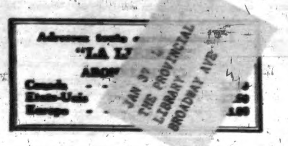
VOLUME XXIII — WINNIPEG MAN., MERCREDI 5 FEVRIER 1936 — NUMERO 39



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Proposeur de l'adresse



M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, proposera l'adresse en réponse au discours du trône à l'ouverture de la session provinciale qui aura lieu le 18 février. Le secondeur sera J.-R. Pitt, nouveau député d'Arthur.

L'OUVERTURE DE LA SESSION LE 18 FEVRIER

On prévoit peu de travaux pour cette quatrième session de la dix-neuvième législature.

La date de l'ouverture de la session pour l'Assemblée législative du Manitoba a été fixée au mardi 18 février.

Ce sera la quatrième session de la dix-neuvième législature. La cinquième session, en 1937, terminera normalement l'existence de la Chambre actuelle, à moins que le gouvernement ne juge à propos de faire les élections auparavant.

Le programme de la session apparaît jusqu'à présent assez mince. Les mesures législatives du gouvernement se rapporteront dans une grande mesure aux décisions du comité qui étudie en ce moment à Ottawa la question des amendements à la constitution. Au nombre de celles-ci sera une mesure entraînant la participation du Manitoba à un conseil de prêt fédéral pour le remboursement de sa dette.

Lorsque la Chambre se réunira, elle comptera deux nouveaux députés: M. Edmond Préfontaine, qui succède à son père, l'hon. Albert Préfontaine, comme député de Carillon et M. J.-R. Pitt qui succède à l'hon. D.-L. McLeod comme député d'Arthur. Il y aura par ailleurs trois vacances. Gimli sera sans représentant par suite de la mort l'été dernier de M. V.-S. Jonasson, deux sièges de Winnipeg seront inoccupés, l'hon. J.-T. Haig ayant été nommé sénateur et M. Ralph Maybank ayant été élu député fédéral de Winnipeg-Centre-Sud.

POUR AMENDER LA CONSTITUTION

Le Canada veut demander au Parlement d'Angleterre le pouvoir de la modifier lui-même.

OTTAWA — Une Commission intergouvernementale dont la tâche est d'une extrême importance est réunie à Ottawa. Elle est présidée par M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice et formée des procureurs généraux des provinces ou de leurs représentants. Elle doit préparer une pétition au Parlement d'Angleterre pour demander que le Parlement impérial remette au Canada le pouvoir de modifier lui-même sa constitution.

Jusqu'ici, lorsqu'il était question de modifier la constitution, il fallait que la Chambre des Communes et le Sénat adoptassent un voeu unanime sur la modification à obtenir. Ce voeu était communiqué au Parlement d'Angleterre. Maintenant, le Canada, devenu une nation autonome depuis le Statut de Westminster, veu... difier lui-même sa constitution, sans avoir à recourir à Londres.

A la conférence fédérale-provinciale de décembre un comité étudia les grandes lignes du projet. Mais on n'avait pas le temps en quelques jours d'approfondir le problème que soulève toujours, il va sans dire, la question des droits des minorités. Aussi avait-on remis la séance de ce comité à plus tard.

Il s'agit de rédiger une loi qui sera agréée de tous les gouvernements provinciaux et que le Parlement d'Angleterre approuvera. Le consentement de ce dernier, cependant, ne devrait pas être trop difficile à obtenir puisque maintenant le Canada fait partie du "Commonwealth" des nations britanniques, c'est-à-dire qu'il est en tous points égal aux autres Dominions et à l'Angleterre.

Les délégués des provinces à la conférence sont les suivants:

Québec — M. L.-A. Taschereau, premier ministre; M. H.-G. Carroll, juge en retraite de la Cour d'appel et ancien lieutenant-gouverneur de Québec; M. Charles Lanctôt, procureur général adjoint.

Nouvelle-Ecosse — M. J.-H. Macquarrie, procureur général et son adjoint, M. F.-F. Mathers.

Nouveau-Brunswick — M. J.-B. McNair, procureur général.

Manitoba — M. W.-J. Major, procureur général.

Saskatchewan — M. T.-C. Davis, procureur général.

Colombie-Britannique — M. Gordon Sloan, procureur général.

Mort d'un gros négociant de grains

Robert Thomas Evans, vice-président et gérant général de la "British American Elevator Co.", négociant de grains très en vue depuis 30 ans, est mort lundi matin à Winnipeg. Né aux Etats-Unis, il était venu à Winnipeg en 1906 et s'était fait naturaliser en 1909.

Le Roi Edouard VIII photographié avec trois Pères Oblats du Manitoba



Cette curieuse photographie, prise en 1919 à Winnipeg, représente, de gauche à droite: le nouveau Roi Edouard VIII (alors Prince de Galles); le R. P. Damase Dandurand, O.M.I., (alors âgé de 100 ans); le R. P. Prisque Magnan, O.M.I., (alors provincial des Oblats), et le R. P. J.-O. Plourde, O.M.I., directeur de la Presse catholique de Winnipeg.

Lorsque le roi Edouard VIII vint à Winnipeg en 1919, l'une des premières personnes qu'il demanda à voir fut le R. P. Dandurand. Le vénérable Oblat avait été l'ami de son grand-père, le roi Edouard VII, qui l'avait connu intimement dans sa jeunesse, à Ottawa, lors de l'un de ses voyages au Canada. Visitant plus tard l'Angleterre le Père Dandurand avait été reçu par le roi au palais de Buckingham.

En 1919, le Prince de Galles insista pour voir l'ami de son grand-père. Ses premiers mots en lui serrant la main furent: "Bonjour, mon Révérend Père. Je suis très heureux de vous rencontrer et de vous offrir mes félicitations les plus chaleureuses sur votre grand âge." Le Prince s'entretint alors avec le vieillard, rappelant que son grand-père lui avait souvent parlé du "Père Dandurand" dont il gardait le plus agréable souvenir.

Le Père Dandurand mourut à Saint-Boniface, le 13 avril 1921, à l'âge de 102 ans.

(Cliché de la "Winnipeg Tribune")

Les Funérailles du Roi George V

Cérémonies funèbres dans tous les pays de l'Empire et dans toutes les capitales du monde — Au Canada — A Winnipeg et à Saint-Boniface.

La journée des funérailles du roi George V a été marquée dans tous les pays de l'Empire et même à l'étranger par des services religieux et des cérémonies d'hommage à sa mémoire. Dans toutes les capitales du monde, il y a eu service religieux sous les auspices de l'ambassade britannique et les représentants des gouvernements étrangers se sont fait un devoir d'y assister: c'est ainsi que le roi Victor-Emmanuel et le premier ministre Mussolini assistaient à la cérémonie à Rome, que le chancelier Hitler et les membres de son cabinet en ont fait autant à Berlin et que Mme Roosevelt représentait le président des Etats-Unis à Washington.

A la chapelle St-Georges

Les funérailles mêmes du roi défunt ont donné lieu à un imposant défilé dans les rues de Londres et se sont terminées par une cérémonie d'une simplicité grandiose qui n'a duré que 25 minutes à la chapelle Saint-Georges du palais de Windsor. Le chant de quelques hymnes, entre autres l'hymne favorite du roi défunt, "Abide with Me," la récitation des titres du roi par le Garter King of Arms entouré de tous les chevaliers de l'Ordre de la Jarretière, puis les restes de George V furent déposés dans la voûte où il reposera aux côtés des rois ses prédécesseurs. Le fil aîné du défunt, le roi Edouard VIII, a jeté sur la tombe une poignée de terre provenant des jardins de Sandringham, puis l'archevêque de Canterbury a béni la tombe. La reine Marie est alors sortie au bras d'Edouard VIII et ce fut la fin de la brève cérémonie.

Dans les rues de Londres

Malheureusement, le défilé dans les rues de Londres fut marqué par de nombreux accidents. La foule qui se pressait sur le parcours du défilé était beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait cru. Les ambulanciers ont dû traiter près de 10,000 personnes qui se sont évanouies ou qui ont été écrasées dans la foule. Une personne qui avait été foulée aux pieds est morte dans l'ambulance qui la conduisait à l'hôpital, et 150 autres ont dû être conduites à l'hôpital. Les journaux font observer que le service d'ordre était assuré par 35,000 hommes de troupe aux funérailles d'Edouard VII, alors que l'on n'avait mobilisé que le tiers de ce nombre pour George V.

Au Canada

Au Canada, la journée des funérailles du roi avait été déclarée fête publique et la plupart des maisons d'affaires ont fermé leurs portes. Les drapeaux flottaient partout à mi-mât et les édifices étaient décorés de tentures sombres. A 1 h. 30 on a observé deux minutes de silence d'une extrémité à l'autre du pays.

A Montréal, il y eu cérémonie religieuse dans de nombreuses églises, temples et synagogues, particulièrement à la basilique et à la cathédrale anglicane, où S. Ex. Mgr Deschamps et le Très Révérend John Farthing ont prononcé le panégyrique du roi défunt. Il y a eu cérémonies à tous les arsenaux et casernes. De 3 h. à 4 h. 10, une batterie de canon installée au sommet du Mont-Royal a tiré, à intervalles réguliers d'une minute, une salve de 70 coups pour rendre hommage au souverain décédé à 70 ans. On avait d'ailleurs changé l'éclairage de la Croix du Mont-Royal depuis la mort du roi de façon à ce qu'elle projette dans le ciel une lumière pourpre.

A Ottawa

A Ottawa, une foule de 10,000 personnes a cherché à pénétrer dans le théâtre où se déroulait une cérémonie sous les auspices de la Légion canadienne.

Il y eut une ruée vers la salle qui ne peut contenir que 3,000 personnes et un policier fut blessé. C'est le sous-ministre de la défense nationale, le colonel L.-R. Laflèche, un ancien président de la Légion, qui a prononcé l'éloge du roi. Lord et Lady Tweedsmuir assistaient à la cérémonie, de même que sir Robert Borden. Il y a eu aussi déploiement militaire et salut de 70 coups de canon sur la colline parlementaire, mais le vent était si froid que la foule n'a pu résister et que les militaires eux-mêmes ont dû aller se réchauffer à l'intérieur. Le gouverneur général et le premier ministre, M. King, avaient assisté le matin au service religieux à l'église presbytérienne de St. Andrew's.

A Winnipeg

A la cathédrale Sainte-Marie de Winnipeg, Son Excellence Mgr A.-A. Sinnott a fait l'éloge du roi défunt, soulignant ses qualités d'homme privé qui ont fait de lui un époux idéal et un père idéal. Dans le sens le plus élevé du mot, a-t-il dit, George V a été vraiment grand par les vertus domestiques qui sont l'héritage des âges chrétiens et sont autant la part du paysan dans son humble chaumière que du monarque sur son trône. Son Excellence a proclamé la loyauté des catholiques au nouveau Roi et fait des voeux pour le succès de son règne.

A Saint-Boniface

A la cathédrale de Saint-Boniface la grand'messe solennelle a été célébrée par le R. P. Bourque, S.J. Son Excellence Mgr A. Béliveau assistait au trône. Le sermon de circonstance a été donné par Mgr Jubinville, P.D., V.G., qui a loué chez le monarque défunt une grande personnalité et un infatigable travailleur. Le prédicateur a rappelé les relations très cordiales qui ont toujours existé entre George V et ses sujets catholiques.

Les écoles séparées de l'Ontario

TORONTO — Les écoles séparées de l'Ontario recevront une part des taxes des corporations, si la Chambre approuve la législation qui lui sera soumise à ce sujet par le gouvernement Hepburn. Il en sera fait mention dans le discours du trône.

Nouvelles Brèves

LEMBERG, Sask. — Un fermier, J. Jost, et cinq enfants ont perdu la vie dans un incendie qui a détruit la demeure de la famille lundi matin, par 30° au-dessous de zéro.

EDMONTON — M. Aberhart a déclaré que les formules d'enregistrement destinées à fournir au gouvernement provinciale les informations requises pour le payement du dividende de crédit social, ne seront distribuées qu'après la session de la Chambre.

RENFREW, Ont. — Mgr F.-L. French, curé de Renfrew, ancien aumônier de l'armée canadienne avec le rang de lieutenant-colonel, est mort samedi après une douloureuse maladie.

OTTAWA — La Commission du Service civil annonce la nomination de M. A.-H. Beaubien au poste de chef de la traduction des Débats de la Chambre des communes. Ce poste était devenu vacant par suite de la retraite de M. Léon Gérin en juillet dernier.

QUEBEC — Le Dr Pierre Gauthier, libéral a été élu par acclamation député fédéral de Portneuf. Il succède à M. Lucien Cannon, nommé juge.

NEW-YORK — Arlette Simon-Stavisky, femme de l'escroc Serge-Alexandre Stavisky, mort il y a deux ans, vient de débarquer à New-York pour travailler au salaire de $50 par semaine. Elle figurera dans les spectacles du Broadway.

BATON-ROUGE, Louisiane — Le gouverneur Oscar Kelly Allen, l'héritier politique de Long, est décédé d'une hémorragie cérébrale. Il est mort subitement à l'âge de 55 ans.

GASPE — M. l'abbé Raoul Asselin, ancien professeur au séminaire de Rimouski et depuis quelque temps aumônier de l'Hôtel-Dieu de Gaspé est décédé à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 64 ans. Il était le frère de M. Olivar Asselin, journaliste.

PARIS — Le projet d'élever à Paris ou quelque part dans les champs de bataille de la Somme une statue du roi défunt George V a rencontré l'approbation presque générale à Paris.

OTTAWA — L'exportation du blé au cours de la semaine se terminant le 24 janvier s'est chiffrée à 2,964,766 boisseaux, comparativement à 4,045,413 boisseaux pour la semaine précédente et 2,346,144 pour la semaine correspondante en 1935.

LONDRES — Il n'est aucunement question, dans les milieux officiels que le roi Edouard VIII fasse une tournée dans ses Etats. La prédiction faite par le "Daily Herald" que Sa Majesté rendrait visite à ses Dominions l'an prochain est fort prématurée, assure-t-on de source autorisée.

LE CLERGÉ ET LA POLITIQUE

Une lettre pastorale du Cardinal Villeneuve, O.M.I., en réponse à quelques critiques.

QUEBEC — Son Eminence le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, a publié une lettre pastorale "touchant certains faits publics survenus pendant la dernière période électorale."

Dans cette lettre, Son Eminence rend certaines méthodes électorales responsables de l'accroissement du parjure dans la province de Québec. Il y dénonce et déplore de nouveau la corruption électorale et répond vigoureusement aux accusations générales portées contre le clergé de Québec et, en particulier, contre celui de son diocèse, à la suite des élections provinciales du 25 novembre dernier. Il qualifie d'impertinentes et de fantaisistes certaines insinuations et certaines accusations portées contre lui-même et de ridicule le reproche qu'on fait aux membres du clergé de se mêler personnellement à la vie politique. Il promet que toutes les accusations en apparences fondées qu'on voudra faire contre tel ou tel diocèse seront étudiées par un tribunal constitué à cet effet et que ce tribunal imposera une réparation, s'il la juge nécessaire.

Vicaire apostolique coadjuteur du Yukon

EDMONTON — Le R. P. Jean Coudert, O.M.I., en charge de la mission catholique à Fort Chipewyan, a été nommé coadjuteur de Son Excellence Mgr Bunoz, vicaire apostolique du Yukon.

Le R. P. Coudert est né en France, dans le diocèse de Clermont-Ferrand, en 1895. Il fit une partie de ses études théologiques à Baltimore, et reçut la prêtrise en 1919. Professeur de théologie à San Antonio, Texas, il fut transféré de là dans le vicariat apostolique du Mackenzie en 1922, occupant successivement les postes de Fort Résolution, Fort Smith et Fort Chipewyan.

S. E. Mgr Yelle à Montréal

MONTREAL — Son Excellence Mgr Emile Yelle, P.S.S., archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, est présentement à Montréal. Le 10 février prochain, il présidera la cérémonie de profession religieuse, qui se déroulera à la chapelle du couvent des Soeurs de Ste-Anne, à Lachine. Un soeur de Son Excellence y fera profession.

Le mois de janvier a été froid

Janvier 1936 a été le mois de janvier le plus froid depuis 48 ans, d'après le service météorologique du Dominion. La température moyenne pour le mois a été -12.10. Il faut remonter jusqu'à 1848 pour trouver une moyenne plus basse en janvier. Elle fut cette année la -14 ; et en janvier 1875, -15.9.

Nommé commissaire



L'hon. juge W.-F.-A. Turgeon, de la Cour d'Appel de la Saskatchewan, a été nommé commissaire royal pour faire une enquête sur l'industrie textile au Canada.

VICTOIRE SUR LE FRONT NORD, REVERS AU SUD

Les Ethiopiens annoncent une grande victoire au Nord, mais ils sont refoulés au Sud.

DESSYE — Les quartiers généraux éthiopiens assurent que l'armée italienne du général Diamanti, y compris la fameuse division fasciste du "28 octobre," a été "annihilée" dans ce qu'ils appellent la plus grande bataille de la guerre sur le front nord. Des centaines de prisonniers, des quantités de canons, de mitrailleuses, de fusils et de mules chargées de munitions ont été capturés.

Un communiqué mentionne 3,000 Italiens tués et 5,000 blessés. La bataille, qui a duré du 21 au 30 janvier, a été livrée au nord d'Abbi Addi, dans la région de Tembien au nord-ouest de Makale, qui est la pointe de l'avance italienne sur le front nord. Le communiqué ajoute que les morts et les blessés éthiopiens sont estimés à 1,200. La bataille avait d'abord tourné contre l'armée du négus, mais une vigoureuse attaque, le 28 janvier, a entraîné la déroute des Italiens.

Avance italienne

NEGHELLI — Les colonnes motorisées du général Graziani ont refoulé les troupes du Ras Desta Demtu de 80 milles sur le front sud. Les Ethiopiens battent en retraite tout en luttant désespérément. Depuis l'avance italienne partie de Dolo, les fascistes ont franchi 400 milles le long de la Dawa Parma et capturé 10,000 milles carrés de nouveau territoire.

PROGRÈS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Au Manitoba, le troupeau laitier a augmenté de 34,500 têtes en 1935—Le prix de la crême a monté d'un sou. Les bonnes vaches laitières sont en grande demande

L'Association de l'Industrie laitière du Manitoba a tenu à l'hôtel Royal Alexandra, mercredi et jeudi, sa 51e convention annuelle. L'Association des fabricants de beurre et celle des éleveurs de bétail laitier, les Clubs d'éleveurs de Holstein et de Jersey tenaient en même temps leur réunion annuelle.

M. Allan C. Fraser, d'Ottawa, secrétaire-gérant du Conseil national d'industrie laitière, a recommandé l'adoption de quelque forme de contrôle des prix payés au producteur pour le lait brut, le beurre, le fromage et le lait manufacturé.

M. William Hollingworth, de Kildonan Park, président de l'Association, a passé en revue les progrès de l'industrie laitière au Manitoba durant l'année. Il a souligné en particulier les succès de nos fabricants de beurre de laiterie qui ont remporté 80 p.c. des prix à l'Exposition de Toronto et ceux de nos crêmeries qui ont gagné 60 p.c. des prix de leur catégorie.

Fromagers

La section des fromagers s'est réunie sous la présidence de M. I. Villeneuve de la division de la laiterie du ministère manitobain, et a entendu plusieurs causeries sur les problèmes de l'industrie.

M. Joseph Burgess, du ministère fédéral de l'agriculture, a insisté sur la nécessité de maintenir une qualité supérieure constante, afin de conserver un marché pour le fromage canadien. Le Dr E. G. Hood, chef de la division des recherches laitières à Ottawa, a parlé des méthodes pour obtenir du lait propre. Des représentants de maisons locales ont exposé ce qu'ils demandent concernant les dimensions et les qualités des fromages.

Progrès encourageants

A la réunion du Club des éleveurs de Holstein, on a donné des chiffres intéressants relativement aux progrès de l'industrie laitière au Manitoba durant l'année. On compte 34,500 têtes de bétail laitier de plus que l'année précédente. Le prix moyen par livre de gras de beurre en crême vendue est monté de 17.3 sous à 18.3 sous. Les laitiers ont reçu $332,463 de plus pour leur travail. La demande de bonnes vaches laitières a augmenté au-delà de l'offre et le prix a augmenté de $15 à $20 par tête.

A la dernière séance, M. Evans, sous-ministre de l'agriculture, a présenté les prix aux gagnants des concours dont nous avons publié les noms la semaine dernière.

UN COLONEL BELGE DONNE L'ALARME

Il déclare que plus de 250,000 soldats allemands bien entrainés ont été placés à l'ouest du Rhin, d'où ils pourraient en quelques heures envahir la Belgique.

BRUXELLES — Un expert militaire belge a révélé que l'Allemagne a placé 250,000 soldats entraînés dans la zone démilitarisée à l'ouest du Rhin. Ceci a causé une sensation dans les cercles officiels et militaires de Bruxelles.

L'auteur de cette révélation est le lieutenant-colonel Tasnier, qui a écrit un article dans le journal "Le Soir."

"Je puis déclarer sans exagération, dit le lieutenant-colonel Tasnier, que d'après des informations prises aux meilleurs sources, il existe à l'ouest du Rhin plus de 250,000 soldats absolument prêts à livrer combat."

L'Allemagne maintient des formations de la "Landespolizei," organisée sur le pied de l'armée régulière, et une brigade de travail qui prépare le service de l'armée et a construit des camps près de la frontière belge.

Il y a aussi une force considérable de réserve aérienne.

Le lieutenant-colonel dit que des ponts, des routes et avant longtemps une route-automobile relieront ces troupes aux régiments placés sur la rive droite du Rhin.

"Par simple calcul, conclut l'expert militaire, les troupes motorisées massées le soir près de la frontière belge pourraient être à Liège le lendemain matin, à Namur à midi et à Bruxelles et à Anvers à 2 h. de l'après-midi.

"La militarisation de la Rhénanie est presque complète et il est de notre devoir de prévenir le pays de ce danger."

Le "prêtre des glaciers" à Winnipeg le 27 février

Le R. P. Bernard R. Hubbard, S.J., le "prêtre des glaciers," géologue et explorateur des mystérieux cratères de l'Alaska, sera à Winnipeg le 27 février et y donnera plusieurs conférences publiques.

Sous les auspices de l'International Lecture League, au théâtre Walker, le R. P. Hubbard montrera des vues animées de ses fameuses explorations et racontera ses expériences sous le cercle arctique. Le même jour, il parlera au déjeuner du Canadian Club.

...RIS — Pierre de Nolhac, écrivain distingué, membre de l'Académie française, une autorité sur la Renaissance et Versailles, est mort vendredi soir à l'âge de 77 ans.

Collège Saint-Boniface Le 5 février



AU COLLEGE

Directeur: Léopold LABOSSIERE
Secrétaire de la rédaction: Gérard LETIENNE
REDACTEURS ADJOINTS
Cours universitaire—Cours de grammaire et de commerce
Pierre BRUNET David ROY

IXe ANNEE NUMERO 4

ANNIVERSAIRES

Notre temps est fécond en anniversaires glorieux. Il en est qui nous touchent de plus près par les souvenirs et les leçons.

1934 nous a rappelé que, quatre cents ans plus tôt, Cartier découvrait le Canada et saint Ignace fondait la Compagnie de Jésus. L'ordre qui allait puissamment contribuer à l'établissement de l'Eglise en notre pays naissait à Paris, au pied d'un autel de Montmartre, le 15 août, le matin même où Cartier, "après avoir messe," quittait le hâvre de Blanc-Sablon pour retourner en France.

1935: nouvelle commémoration. Cartier pénètre, en 1535, dans le nouveau pays par le "fleuve de Sainct Laurens," la route qui mène jusqu'au coeur du continent, aux pays d'en-haut, la route de l'Ouest. Un siècle plus tard, l'occupation française est assurée. L'année où meurt le père de la Nouvelle-France a vu les fils de saint Ignace commencer à Québec, le premier collège de l'Amérique du Nord. C'est dans ce foyer de l'éducation que se formeront l'intelligence et le coeur de notre race, que se prépareront les chefs(1) et les évangélisateurs.

Ces anniversaires, Son Excellence l'archevêque-coadjuteur les rappelait, en novembre dernier, au cinquantenaire même du retour des Pères Jésuites dans l'Ouest canadien, de leur arrivée à ce collège de Saint-Boniface, qui répète en notre province l'oeuvre du collège de Québec en Nouvelle-France.

* * *

Nous qui vivons cette année jubilaire, nous n'oublierons pas que 1936 ranime un souvenir. En juin, à deux cents ans en arrière, c'est le massacre, au Lac des Bois, du fils aîné de La Vérendrye, du Père Jean-Pierre Aulneau, jésuite, et de dix-neuf français, qui marquèrent de leur sang l'empreinte de la France chrétienne en notre région(2). Leurs ossements retrouvés furent gardés en notre ville; et l'incendie de 1922 mêla leurs cendres à celles du vieux collège et des dix victimes, scellant ainsi l'union du passé au présent.

* * *

Nous venons de sauter les années. Continuons.

Dans cinquante ans nous serons aussi le passé, les "anciens"; nous aurons terminé notre carrière, ou mieux nous l'aurons parcourue. Le flambeau de la devise des anciens, nous l'aurons transmis pour un autre relai.

Notre course aura-t-elle été féconde? Aurons-nous répondu à l'espoir sur nous jeté? La mi-février prochaine nous remémorera la fondation, il y a vingt ans, de notre Association d'Education. Il faut y voir un geste de direction pour ceux qui n'ont pas peur du devoir, pour ceux qui se préparent, pour ceux surtout qui terminent une partie importante de leur formation, le cours classique.

Les anniversaires ont une voix, une consigne. Il faut répondre dès maintenant pour que l'avenir soit fidèle au passé.

Gérard LETIENNE,
Rhétorique.

(1) Un détail qui nous intéresse: La Vérendrye était dans l'Ouest depuis trois ans quand, dans l'hiver de 1734-1735, il envoya à Québec son plus jeune fils, âgé de dix-huit ans, étudier les mathématiques et le dessin en vue de dresser la carte des régions explorées.

(2) Rappelons que le 10 mai 1736, au confluent de la rivière aux Roseaux et de la Rivière Rouge, fut inhumé le premier chrétien mort au Manitoba. C'était Christophe Dufrost de la Jemmeraye, frère unique de Soeur Youville et neveu de La Vérendrye.

LES HUMANISTES ECRIVENT

Monsieur Donatien Frémont
Rédacteur de la "Liberté".

Cher Monsieur,

Je suis heureux de vous offrir mes félicitations pour vos articles pleins d'intérêt. Je ne manque pas de vous lire.

Mais je veux saluer l'historien. Les journaux ne cessent de témoigner la reconnaissance de vos lecteurs, en qui votre Provencher ranime l'admiration et le patriotisme.

Je regrette de n'avoir pu lire votre volume, il me tarde de vous goûter davantage. Votre but est excellent de faire connaître ce grand héros canadien. Vous nous instruirez et nous donnerez dans la vie et l'oeuvre du premier évêque du Nord-Ouest, un modèle, une âme d'apôtre.

Je suis votre lecteur.

Albert GERVAIS

* * *

J'ai lu avec curiosité, avec un vif intérêt la vie de Monseigneur Provencher, que j'ai eu le bonheur de recevoir comme cadeau de Noël. C'est le cadeau idéal.

Votre livre, je l'ai dévoré. Même il m'a fait commettre un péché de désobéissance. Mon professeur d'humanités m'avait bien recommandé de résumer l'ouvrage et de prendre des notes. Mais comment m'arrêter? C'est à peine si je recourais au Larousse quand ma pauvre intelligence trébuchait sur un mot inconnu.

Vous me permettrez de vous féliciter. Votre ouvrage mérite d'être lu et doit l'être par tout Canadien de langue française, surtout par nos Manitobains. L'histoire et les récits captivants intéresseront les jeunes et les gens d'âge mûr se délecteront à suivre votre héros et son oeuvre.

De nouveau, permettez-moi, Monsieur Frémont, de vous féliciter. J'espère qu'un autre Noël, j'aurai encore le bonheur de recevoir de vos livres.

Je suis votre tout dévoué.

Alfred MONNIN

* * *

C'est un collégien qui vous écrit ici, une partie a lu votre livre, l'autre attend. Elle attend qu'il revienne de la reliure. Les Pères connaissent les souffrances futures d'un livre que guette l'appétit des élèves. Dans ce cas-ci, il faudra bien double précaution et reliure solide. Je vois déjà courir les exemplaires par les mains des lecteurs enthousiastes.

Et je vous lirai, et le prochain ouvrage aussi, et les autres. Au revoir donc et merci d'avance.

Votre lecteur collégien,

Louis DENISET.

PRIS SUR LE VIF

Me voici tranquille à ma table d'étude, je grignote le bout de mon crayon... Je regarde autour de moi, le surveillant, le plancher, le plafond... Rien, rien ne vient... Je suis hors de moi; il y a de quoi: le professeur nous a imposé un sujet bien difficile! Mais sapristi! Pourquoi tant de peine, quand il suffit de penser à mon aventure de l'autre jour pour vous faire connaître mon voisin Emile Lambert!

Je le vois encore! Il entre dans la classe un bon sourire sur la figure. Devant sa mine innocente je songe: il ferait un joli petit ange...

Mais attendez un peu... Le feu de la classe est commencé depuis quelques instants à peine, Emile me touche au dos. Je me retourne pour lui sourire. Oh! qu'est-ce que c'est que cela? Un geste et l'oeil me brûle! Je suis aveugle! Je me retourne encore une fois pour savoir ce qu'il m'a donné si généreusement. Pff! c'est l'autre oeil qui me brûle... mais je suis content, j'ai vu ce qui m'a causé une si grande douleur. Imaginez, le méchant Emile me faisait gicler du jus d'orange dans les yeux! Quand les larmes eurent lavé mes paupières, j'en vis plusieurs autres qui se frottaient les yeux. Oh! ce coquin!...

Je lui souhaite bien de s'amender, car j'ai besoin de mes yeux, et l'un ou l'autre de ces quatre matins, il peut bien s'attirer une assez forte "mercuriale" et il ne l'aura pas volée! Ce jour-là, nous regretterons presque sa conversion, car nous l'aimons malgré ses vilains tours.

Clair ERNEWEIN
Syntaxe

DÉCEMBRE EN RACCOURCI

En classe

— Attention! "Bazar" ne double pas le "a" comme l'anglais "barsar".
— Maître, combien de "a" en français?
— Deux.
— Ah! ... et en anglais?
— Trois.

En récréation.

— As-tu vu les lunettes du grand Turenne? Il doit voir loin avec cela?
— Oh! oui... jusqu'à terre.

A la gare

— Un billet pour Sainte-Anne-des-Chênes, s'il-vous-plait.
— Quelle classe?
— Syntaxe.

Télégrammes

A Lorette: Examens bloqués Stop Prépare Papa. Charles.

De Lorette: Papa préparé, prépare-toi.

UN HEROS CONTEMPORAIN

L'aiguilleur de X... en Allemagne, contemplait le soleil d'automne se couchant derrière les Alpes. Une nuée de vapeur montait jusqu'au sommet des montagnes. Lorsque le soleil eut disparu, cette nuée se nimba d'une bordure d'or: vision magique et captivante.

L'homme regardait ces beautés de la nature, plongé dans un rêve de choses célestes, quand, tirant sa montre, il se dit: "Quatre heures quarante-cinq, l'omnibus va bientôt arriver." Il s'achemine vers l'aiguille et, regardant au loin, voit une grande colonne de fumée. L'omnibus s'en venait.

Il change l'aiguillage pour faire dévier le convoi vers le tunnel du mont Saint-Bernard. Retourné à sa cabane, il s'assied, regarde passer le train et se replonge dans sa rêverie.

A ce moment, le rideau doré de tout à l'heure s'est changé en un nuage bleu azur et commence à tomber pareil à une brume. Souventes fois il a admiré ce spectacle et toujours le phénomène est nouveau pour lui.

Soudain un coup de sifflet aigu. "Le rapide! s'écrie-t-il... Ah! malheureux que je suis, je n'ai pas changé l'aiguille et je n'ai pas le temps de m'y rendre... Si le train prend le détour à cette vitesse, il chavire! Que faire?

Il fait un pas, hésite... puis se jette sur les rails... Il n'est plus.

Le conducteur l'a vu. Aussitôt il applique les freins. Le convoi modère et s'engage dans la courbe sans accident.

Tous les passagers connurent bientôt l'héroïsme d'un aiguilleur qui noblement répara l'oubli d'un instant par le sacrifice de sa vie.

Denis TURENNE,
Syntaxe

A PROPOS DES VACANCES DE NOËL

(Les élèves de Méthode)

—Aussitôt un examen terminé, on entend: "Nous n'en avons plus que seize... dix... deux... à écrire. Les vacances arrivent... Tous partent contents, empressés.

Noël GRATTON.

—Au réfectoire, on saisit ces bouts de phrases: "Dans deux semaines, ça ne sera pas comme "asteur".

Léopold VERREAULT.

—Les vacances de Noël sont données pour que les élèves se reposent de l'étude. D'ailleurs, les Pères n'ont pas besoin d'insister beaucoup sur ce point.

Télesphore ROBERT.

—Quoi de plus doux que de se rappeler, après une longue absence de quatre mois, les veillées intimes au foyer paternel.

René LECLAIRE.

—A mon arrivée, un accueil joyeux: petits frères et petites soeurs s'empressent autour de moi; ils me bombardent de questions. Puis, quand l'enthousiasme des petits s'est apaisé, les parents s'informent de ma santé, de mes études.

Léopold VERREAULT.

—La chère maman est toujours la première à nous recevoir, et l'on devient l'enfant gâté.

Léopold SAQUET.

—Les temps des emplettes: Une maman demande le prix d'un jouet. "Juste ciel! c'est bien trop cher! L'esprit économe doit à la fin céder à l'amour maternel. Et l'argent change de main.

Bernard DOUTRE.

—Noël! Les cloches carillonnent. Quelle joie de revoir ses parents et sa chère paroisse natale...

—Au jour de l'an, appelé la "journée de la famille," on s'agenouille pour recevoir la si touchante bénédiction paternelle.

Edouard JACQUES.

—Parmi toutes les lettres reçues, il y en a une qui se fait attendre avec impatience: la lettre du bulletin. Aussi, à peine arrivée, on la torture de cent manières... Le départ est triste non pas parce que nous sommes mal au collège, mais parce que nous quittons avec peine cette chose la plus chère au monde, la maison paternelle.

Léopold VERREAULT.

—Je retournerai au collège, plein de santé, et je dirai à tous: "Bonne et heureuse année!"

Michel LEDWICHENSKI.

JANVIER

Les grands événements

Le 6, arrivée des mages et retour de M. Olsen.

Le 7, Albert Provost, un externe, arrive à 8 h. 30 du matin pour commencer le semestre.

Le 8, "petite" composition d'entrée qui compte et fait suer pour vrai.

Le 9, Alberto devient réglementaire et sonne harmonieusement.

Harmonie! harmonie!
Qui nous vient d'Italie!
Et qui lui vient du ciel!

Le 21, la température baisse dans l'estime générale. Les externes rentrent et les pensionnaires ne sortent pas, sauf Carroll. A l'étude toutefois, vague de chaleur: reprise des examens.

Le clou du mois, c'est le F. Dubuc qui l'a. Accessit: Jacques Mondor.

La petite patrie

MON ST-BONIFACE

La charmante petite ville de St-Boniface se trouve située en face de Winnipeg, sur la rive droite de la rivière Rouge. Au nord, elle est bornée, par une courbe de cette même rivière; à l'est, par un petit cours d'eau, la Seine; au sud, par la grande ville de Saint-Vital. Il y a dans St-Boniface une population d'environ 18,000 habitants. La ville se divise, pour ainsi dire, en deux parties égales. Celle du nord comprend des Canadiens de langue française, et donc catholiques; celle du sud se compose surtout de Canadiens anglais et protestants. Pour distinguer les deux parties, on les a nommées St-Boniface et Norwood. En réalité, il n'y a qu'une seule et même ville.

L'étranger en visite à Saint-Boniface en est tout impressionné. De la rue Water, à Winnipeg, il aperçoit déjà les grandes tours de la Cathédrale, puis le dôme splendide de l'Hospice Taché. Il s'avance au milieu du pont Provencher, nommé d'après le grand évêque fondateur de l'Eglise de l'Ouest; alors lui apparaît le Collège, tout près de la Cathédrale, et au loin, jaillit le grand édifice de l'Académie Saint-Joseph. Autour de ces grandes bâtisses, [illegible] de la religion et de l'éducation chrétienne au Manitoba, les habitants de Saint-Boniface ont groupé leurs maisons.

Saint-Boniface est aussi une ville industrielle. Elle héberge plusieurs grandes usines: The Kiewel Brewing Co., The Modern Dairies, The Paint and Varnish, the Purity Flour Mills, Harris Abattoirs... Ces usines fournissent le travail à un grand nombre des citoyens.

Pour terminer, mes sentiments envers ma petite ville. J'ai souvent pesté contre elle, semblable au collégien qui piaille contre son école, mais, au fond, je l'aime bien. Je m'en suis bien aperçu, quand je suis allé à la campagne ou dans une autre ville, et je me suis bien dépêché de revenir, redisant ces vers de Joachim du Bellay:

Quand reverrai-je, hélas! de mon petit village
Fumer la cheminée? et en quelle saison
Reverrai-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province et beaucoup davantage?

Eugène VERMANDER,
Versification

LA CRECHE

Une dernière visite

Comme nous sommes heureux d'être catholiques afin d'avoir dans nos églises une belle crèche de l'Enfant-Jésus!

Jacques CHAMPAGNE.

Quel bon sentiment l'on éprouve à la messe de minuit où l'on fête la naissance de Jésus! On sent, mais plutôt dans l'imagination, une vivante impression de la présence de Jésus dans la crèche, c'est-à-dire que c'est comme si le petit Jésus de cire était réellement vivant...

Jacques SENEZ.

La crèche fait naître en nous la plus belle pensée, la pensée d'adorer Jésus. Quand nous faisons une visite, nous prenons quelque temps, puis nous examinons la beauté de la crèche.

Pierre RAYMOND.

A la Cathédrale

Cette crèche, elle doit être âgée. Je ne veux pas dire qu'elle est toute massacrée par le temps, mais qu'elle est toujours la même chaque année.

Jacques SENEZ.

Au loin nous voyons les petites maisons illuminées: ce sont les hôtelleries qui ont refusé le logis au saint couple. Nous pouvons voir sur les arbres le frimas, et la neige sur les monts environnants.

Paul BERNIER.

La crèche est faite en pierre avec un toit de paille. Il y a des plantes qui végètent sur les bords. La pierre est grise et vieille.

J.-P. TRUDEAU.

D'abord parlons des statues. Le petit Jésus en cire, tout resplendissant dans sa jolie robe blanche, marque de la pureté, nous sourit et nous tend les bras. La sainte Vierge, agenouillée à ses côtés, adore son Fils bien-aimé. Saint Joseph, qui tient son sceptre ou bâton de berger dans la main, l'adore de même. Le boeuf et l'âne soufflant sur le divin Enfant, le réchauffent, et les petits moutons blancs sont présentés par des bergers à Notre-Seigneur. Les bergers, de leur côté, l'adorent aussi. Les rois mages arrivent en chameaux et présentent à notre Seigneur de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

Pierre RAYMOND.

Ce tableau, en le regardant de plus près, devenait comme une vraie séance.

Albert PROVOST.

Au dehors, on voit des côtés de table, des sapins, des moutons et des bergers... et l'étoile accrochée à un sapin. Le toit pointu, tout en paille, nous montre la marque de la pauvreté. Le refuge des animaux l'hiver est devenu le refuge de Jésus, Marie et Joseph. Jésus, le roi des rois, le créateur du monde a voulu naître dans une étable pour nous montrer à être humble.

J.-P. TRUDEAU.

Au Collège

La crèche du Collège se trouve droit en face de mon banc, à la droite du maître-autel. La scène représente une grotte dans une montagne. Il y a aussi quelques arbres couverts d'une imitation de glaçons.

Léo GAUDRY.

Le dehors est comme un vrai rocher qui, le soir, au clair de la lune, est comme tout brillé à certaines places de différentes couleurs... et semble appeler le monde à venir voir.

Léon DESILETS.

Dans la montagne d'en avant est creusée l'étable. On voit l'Enfant-Jésus enveloppé de langes, qui est couché dans la crèche et qui sourit aimablement. Sa sainte Mère est penchée sur lui et elle lui rend son sourire. Saint Joseph est là aussi debout à côté de la crèche et qui le contemple.

Bernard LABERGE.

A la droite de Jésus, saint Joseph est agenouillé et sourit en regardant l'Enfant-Jésus qui lance des regards compatissants aux bergers et aux Mages qui l'adorent. La sainte Vierge, elle, est debout et veille à ce que Jésus n'ait pas froid et que le boeuf et l'âne qui sont dans la grotte ne s'approchent pas trop près du divin Enfant.

Albert THOMAS.

Les bergers vêtus de peau de mouton sont là à la gauche de l'Enfant qu'ils adorent. Plusieurs de leurs moutons paissent autour de la crèche. Les Rois Mages richement vêtus adorent eux aussi et tiennent dans leurs mains leurs offrandes.

Jean GAUTHIER.

Plus éloignés, les esclaves noirs tiennent les chameaux des Mages.

Ensuite en regarde combien cette étable a l'air froide. Le boeuf et l'âne soufflent sur le petit Jésus et il n'y a pas d'autre chose qui réchauffe cet humble réduit.

Oh! comme cette crèche rappelle de souvenirs! Car qu'y a-t-il de plus grand que le Dieu qui vient de naître pour nous sauver?

Clément FLUET.

A Bruxelles

La crèche de l'Enfant-Jésus, dans notre paroisse, est très originale. Les roches qui sont remplacées par du papier brun coloré comme des pierres, et l'étable qui consiste en une petite structure de bois, nous ramènent à l'étable près de la petite ville de Bethléem où Notre-Seigneur est né.

L'Enfant-Jésus se repose dans une toute petite crèche placée à peu près dans le centre de l'étable, et droit au-dessus de l'Enfant divin est pendue l'étoile qui a guidé les Mages dans leur voyage. La sainte Vierge est placée à droite de la crèche et saint Joseph à gauche. Les Mages, les pasteurs, quelques brebis, un âne et un boeuf endormis font un demi-cercle autour du petit Jésus.

L'Enfant-Jésus, qui est le centre d'attraction, nous regarde avec un visage souriant et charmant. C'est comme s'Il voulait dire: "Venez tous m'adorer." Le visage de saint Joseph et celui des Mages a tant d'expression que nous sommes tentés de penser parfois qu'ils sont réels.

Albert DE PAPE.

A Saint-Eustache

La crèche de notre paroisse est bien belle. Elle est à gauche dans l'église, prenant la place d'un autel; elle est faite de bois couvert de grosse toile qui paraît brunâtre. Elle paraît bien au milieu des arbres, des épinettes.

Lucien BEAUDIN.

Dans la crèche est couché gracieusement sur la paille l'Enfant-Jésus et un gros boeuf et un âne de leur haleine le réchauffent. L'Enfant-Jésus est habillé d'une belle petite robe de soie blanche. Saint Joseph est à genoux et prie, ainsi que la sainte Vierge. Le fond de la crèche est tout illuminé; on voit le beau ciel bleu, couronné d'étoiles, et la ville de Bethléem.

Il y a aussi un beau petit chemin qui vient jusqu'à la crèche, et dans ce petit chemin verdâtre on voit venir au loin les bergers et leurs troupeaux qui viennent aussi adorer l'Enfant-Jésus. Ensuite, les rois Mages guidés par une belle étoile qui est au-dessus de la crèche sont venus adorer leur Roi. Il y a aussi de beaux arbres de sapins auxquels sont pendues beaucoup de petites lumières en forme d'étoiles, de couleur bleue, rouge et blanche. Alors on voit bien la crèche et ceux qui sont venus l'adorer.

Alfred PICARD.

Ailleurs

Il y a dans notre paroisse de St-Jean-Baptiste, une très belle petite crèche faite en branches dorées. Alentour, on voit quelques sapins de l'herbe, des petits moutons qui sont couchés, d'autres qui broutent l'herbe. Dans le ciel toutes les étoiles, dont une très brillante, sont illuminées... La crèche est aussi illuminée par des petits globes gros comme mon pouce... Des petits anges adorent en chantant: Gloria in excelsis Deo.

Antoine SABOURIN.

Notre crèche est placée juste en avant de l'autel de S. Joseph, comme au Collège. Dessus il y a une étoile et cette inscription: "Jésus, bienvenu."

Dehors, il y a des bergers, des moutons, des chameaux, deux nègres. A côté on voit quelques maisons au toit plat qui représentent la ville de Bethléem, des bergers qui s'en viennent un peu au loin.

En avant de la crèche, il y a une petite banque pour déposer de l'argent pour faire dire une ou plusieurs messes, cela dépend du montant déposé.

La forme de la crèche est comme un véritable roc creusé.

Dario PARFUMO.

Cette année, nous avions une très belle crèche. Nous n'en avions jamais eu de si belle. Des hommes ont apporté des sapins à l'église pour les décorations.

Aux Bois, le bon curé a mis de plus dans la crèche les trois Rois Mages, ce qui la rendait encore plus belle.

Adrien MOREAU.

Conclusion

La même scène s'était reproduite dix-neuf siècles avant, mais composée que des pauvres et des trois Mages. Ils étaient tous là vivant et priant. Mais les siècles ont passé, la coutume traditionnelle est venue, tous ont vénéré cette coutume. Au commencement les chrétiens persécutés, martyrisés, ne se sont pas lassés d'observer la naissance du Sauveur de l'univers. Beaucoup de gens se sont convertis en venant adorer et en observant cette coutume, répandue aujourd'hui dans toutes les églises. Beaucoup sont fiers de leur crèche et comme moi qui en suis fier, ils la vénèrent avec une dévotion extrême. Ma crèche comme les autres peut être pauvrement placée ou arrangée, mais cela ne détourne pas la dévotion qu'observent les chrétiens du monde entier.

André TRUDEL.

LE LONG DES JOURS

Rentrée

Le 7, une bonne bourrasque souffle du sud comme pour ramener les collégiens. De fait ils reviennent fidèlement. Il est vrai qu'un petit gars d'Aubigny fut manqué par son train; mais c'était pour compenser l'erreur inqualifiable du petit Turenne, arrivé un jour trop tôt... Richard et Arnal, deux sages, n'arrivèrent pas un jour trop tôt...

Bruxelles nous enrichit d'un petit flamand de dix-sept ans, six pieds et trois langues. (Et quand il parlera latin et grec!...) et Maurice Bonneville est ressuscité.

Tous les Pères sont bien vivants, bien debout. Pas un de malade seulement, pas même d'une petite maladie qui ferait tomber quelques classes (mais pas le Père). Le Père Chicoine n'est pas amorti d'une fraction. Ah! les Pères, ce sont eux qui profitent des vacances. Aussi devraient-ils... s'en donner davantage.

Raymond Poitras, fatigué des vacances, devient pensionnaire... Les Quarante-Heures nous font des "genoux catholiques" et janvier est sanctifié par les retraites de nos sérieux aînés.

Temps frais

Le 21 (et suivants), on admet généralement qu'il fait froid. Comme signe avant-coureur, on avait vu passer quelques jeunesses légèrement coiffées ou même nu-tête. Le thermomètre s'affaisse. Vadeboncoeur nous arrive botté et calfeutré, et Monnin a chaussé le mocassin antique. Ces bons externes! ils mettent peu de temps à venir au collège. Ils font figure de héros. Certaines figures doivent payer cet honneur. On enregistre quatre paires de joues gelées, appartenant respectivement aux sieurs Robert, Raymond (quel froid vorace pour trouver à mordre dans Pierrot!), Bockstael (quand on n'a pas de sang!) et Trudel; Trudel qui nous revient la face sparadrapée, comme dit Pierrot, dont la langue n'est pas gelée et qui fait du vocabulaire. Le froid blanchit aussi le bout du nez de Maurice Prendergast et un bon bout de celui de Claude Létienne, ce pauvre Claude. Heureusement qu'il y a des devoirs et des prélections pour nous réchauffer.

Une mode

Lorsqu'il fait bien froid, les oreilles de Jean-Marie deviennent noires, celles d'Alfred brunes, celles de Louis H. et de Georges G. rouge-feu ou jaunes, celles d'Eugène bleu-blanc-rouge comme sur les ailes d'un avion français. Est-ce que l'air serait chimiquement coupable de cette métamorphose? Non, c'est la mode, qui leur colle ainsi des oreillettes de laine très commodes. Létienne IV en voudrait bien une pour ... son nez trois fois atteint du gel. C'est juste.

Note. Nous recommandons le nouvel article à M. Marcel Asselin, qui porte, depuis décembre, son premier chapeau, et à M. Sumner qui vient d'acheter le sien.

Les jeux

Sur nos tables de ping-pong réparées, Gérard remporte sur Paul Couture le championnat des Grands. Les cartes, comme toujours après les vacances et pour en continuer le souvenir, figent autour des tables bon nombre de jeunes vieux. Jusqu'à Charles Empson, jusqu'à Paul Couture qui jouent comme des ménestrels. Dehors, Denys Brunet et Lanthier plongent en culbutant dans la neige comme des Sauteux. La ligue de gouret Philosophie-Lettres-Grammaires s'est accrue du Juniorat et présente de belles parties. Les Lettres comptent sur le vétéran Fontaine, dont les ressources ne sont pas taries et qui fait dans le sport une rentrée merveilleuse.

Notre première équipe est invincible chez elle comme ailleurs. Durant les vacances de Noël, nos joueurs triomphent à Letellier et à St-Pierre. Là ils gagnent sur la glace, mais les honneurs de la soirée vont à leurs hôtes si bien "recevants."

Les Versificateurs cachent la fameuse "coupe classique," comme s'ils avaient peur de la défendre. Jusqu'ici, après avoir trôné entre les deux carabines qui aidaient au Père Grondin à maintenir l'ordre, elle n'a servi qu'à recueillir l'eau d'une averse locale.

Nos Moyens tentent deux fois de vaincre leurs rivaux junioristes, mais sans succès. C'est que pris par leurs études, ils n'ont pas le temps de s'étudier et de corriger les défauts les plus patents de leur jeu.

Aux Eléments latins

Le P. Marcien Beaupré rentre en scène, mais doit sacrifier une semaine à la grippe. Ses élèves comptent alors avec fierté les professeurs suppléants: le P. Préfet, le P. Spirituel, et même un ancien recteur et un docteur de l'Université, le Père Bourque. Leur classe vient immédiatement après la Philosophie pour la dignité des professeurs. Ils espèrent avoir un jour le Père Recteur.

A l'infirmerie

Est-ce la caisse gagnée au bazar par le F. Dubuc qui nous attire à l'infirmerie? On ne sait, mais le défilé est continuel. Il est vrai que la station est rarement longue. L'infirmier est là.

Les vacances, chose curieuse, ne laissent aucun malade. Au retour, Télesphore, dont la délicate santé supporte mal les fatigues des vacances, vient passer quelques jours qui lui permettent de vivre encore. Kenny, qui fréquentait l'infirmerie finit par y rester, victime expiatoire, sans doute, pour les péchés de ses confrères, comme Mondor en Rhétorique, paraît-il. De Pape surmonte en bon flamand une douce petite grippe canadienne. Saint-Denis vient s'installer avec son usine d'avion et sa musique. Hutlet part pour l'hôpital et revient opéré et souriant. Quelques petites santés viennent coucher à l'infirmerie, tels M. Olsen, Jacques Bruyère, Léopold Sabourin. Et toujours le F. Dubuc se dépense gaîment, patiente pour ses patients, cloué lui-même par la souffrance.

Note. Ajouter à la liste des malades le jeune Emile C., qui dut s'aliter sur un ordre académique. Il n'était pas 'malade' évidemment, mais il fut guéri après une semaine.

VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 5 FEVRIER 1936 — NUMERO 39

La joie, l'heureuse disposition qui s'aime à lire avec elle, on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes.
Mme de Sévigné.

LA LIBERTÉ

Il ne faut pas négliger les moyens humains. Dans la vie nationale, comme dans la vie individuelle, Dieu n'a jamais entendu supprimer la nature.
Henri BOURASSA.

VINGT ANS APRÈS

C'est le 25 février 1916 que fut fondée à Saint-Boniface l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Ce mois de février 1936 marque pour les Franco-Manitobains le vingtième anniversaire de la naissance de leur Association d'Education. Une date mémorable que l'on ne saurait passer sous silence. Tous ceux qui furent mêlés de près ou de loin à l'événement en ont gardé un souvenir très vivace. Et notre population tout entière vécut alors des heures angoissantes dont la répercussion n'a pas cessé depuis d'influencer la vie de notre groupe.

Dès le début de l'année 1916, une rumeur s'était répandue qui avait jeté l'émoi parmi notre peuple à la ville et à la campagne. Le gouvernement Norris se préparait à faire disparaître le français des écoles. Répondant à un appel parti on ne sait au juste d'où et qui se propagea comme une traînée de poudre, des délégués de presque tous les centres français de la province se réunirent, le 9 février au soir, dans la salle de l'Hôtel de ville à Saint-Boniface. Il s'agissait d'étudier les moyens à prendre pour organiser la défense de nos droits menacés. Le Dr Lachance, président de l'A.C.J.C., présidait l'assemblée. Les principaux orateurs furent: MM. P.-A. Talbot, député de La Vérendrye; J.-B. Lauzon, ancien député; J. Collon, président de la Commission Scolaire du Sacré-Coeur; Henri Lacerte, avocat; J.-A. Beaupré, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface; L.-P. Roy, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg; Joseph Bernier et Horace Chevrier, anciens députés.

Sur la proposition de M. Henri Lacerte, secondée par le Dr Léon Benoit, on décida la formation d'un Comité de Vigilance chargé de surveiller les projets soumis à la Chambre.

Les 23 et 24 février 1916 furent des jours fameux dans nos annales parlementaires. Les six représentants de la population canadienne-française firent entendre de vigoureuses protestations contre l'injustice qui la frappait. Ils fustigèrent comme il le méritait le premier ministre qui, lors des élections de 1914, avait pris l'engagement formel de respecter le règlement Laurier-Greenway. Les noms de ces vaillants compatriotes ne doivent pas tomber dans l'oubli et ils ont leur place ici: MM. Albert Préfontaine, député de Carillon, chef de l'opposition conservatrice; Joseph Hamelin, député de Sainte-Rose-du-Lac; Jacques Parent, député de Morris; Aimé Bénard, député d'Iberville; Joseph Dumas, député de Saint-Boniface; P.-A. Talbot, député de La Vérendrye. Ces deux derniers, qui avaient été élus comme libéraux, se séparèrent de leur parti.

Le 25 février, dans la salle du Collège de Saint-Boniface, se tenait une grande assemblée de protestation convoquée par le Comité de Vigilance. Des centaines d'hommes ne purent être admis, faute de place. Le Dr Lachance, qui présidait, souligna l'enthousiasme avec lequel on avait répondu de toutes parts à l'appel du Comité. Preuve éclatante qu'il y avait unité de sentiment dans le peuple et que l'on était prêt à résister jusqu'au bout. M. Joseph Bernier, secondé par M. J.-A. Beaupré, fit adopter une motion du Comité de Vigilance qui avait été lue l'avant-veille à la Chambre par M. Talbot. En voici le texte:

Les membres du Comité de Vigilance catholique et français réunis à Saint-Boniface à une assemblée publique tenue le 9 février 1916, agissant en leur nom et au nom de leurs compatriotes et coreligionnaires de la province du Manitoba, déclarent solennellement leur attachement absolu à la constitution de leur pays.

Ils protestent énergiquement contre toute législation telle que proposée actuellement et ils expriment solennellement leur détermination indomptable de résister à toute loi qui pourrait être passée contre leurs droits et privilèges tels que définis par la constitution du pays.

Ils prennent de plus l'engagement solennel de se servir à leur discrétion et selon leur jugement de tous les moyens constitutionnels et nécessaires pour empêcher la mise à exécution de cette loi.

M. Victor Mager, secondé par M. Horace Chevrier, proposa la formation d'un comité avec pleins pouvoirs de préparer les statuts d'une organisation permanente pour la préservation du français au Manitoba. Les membres de ce comité étaient: l'hon. juge Prendergast, l'hon. juge Prud'homme, l'hon. Joseph Bernier, le Dr F. Lachance, MM. Noël Bernier, J.-B. Lauzon, H. Chevrier, Dr L. Benoit, J.-M. Beaudry, J.-E. Fontaine, J.-A. Beaupré, H. Lacerte, L.-P. Roy, J. Collon, Dr N.-A. Laurendeau, J.-P. Tremblay et un représentant de chaque arrondissement scolaire bilingue français-anglais de la province.

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba — qui n'avait pas encore de nom — était fondée. Les 27 et 28 juin suivant elle tenait son premier congrès.

Tels sont, dépouillés de tous commentaires, les grands faits et les dates qui se rapportent à la naissance de notre Association d'Education. Il ne saurait être question de suivre l'enfant aux différentes étapes de sa croissance. Nous n'avons voulu pour aujourd'hui que dresser une simple page de registre d'état civil.

Donatien FREMONT

De-ci de-là

Mark Twain et la religion catholique

Il est intéressant de signaler que Mark Twain eut, marqué [illegible] en dépit de ce qu'ont pu prétendre certains adversaires du catholicisme, de la sympathie pour notre religion.

Certains de ses biographes ont écrit que Twain "méprisait toutes les religions formelles, en particulier le catholicisme."

A cette allégation The Catholic Transcript, qui est l'organe de l'archevêché de Boston, réplique qu'il est faux de soutenir que Mark Twain ait tenu toutes les religions en mépris.

Ce ne fut aucunement vrai, dans tous les cas, en ce qui concerne la religion catholique.

En effet, rapporte notre confrère bostonien, alors qu'une de ses filles était pensionnaire dans un couvent en France, croyons-nous, il écrivait à sa femme de lui dire qu'il "ne serait pas chagriné qu'un fil d'elle que bonne, forte, inébranlable catholique."

Et il ajoutait: "Que la religion catholique est certainement la religion qui apporte le plus de paix et de tranquillité."

Décès d'un ancien aumônier militaire canadien-français

Les anciens combattants, surtout ceux du 22e bataillon canadien-français, seront douloureusement surpris d'apprendre la mort d'un des meilleurs parmi ceux qui, pendant la guerre, les aidèrent à bien vivre et à bien mourir.

Le R. P. Adolphe Fortier, M.C. est mort. Il fut, au front, l'aumônier de la 5e brigade d'infanterie, composée des 22e et 24e bataillons de Montréal, du 25e de la Nouvelle-Ecosse et du 26e du Nouveau-Brunswick.

Il est décédé vendredi le 17 janvier, à Egg Harbor, Wisconsin, où il était, depuis quelques années, curé de la paroisse française. Le corps a été renvoyé à Lowell, Mass.

Nouveau journal à Québec

Le 15 février prochain, paraîtra à Québec le premier numéro d'un hebdomadaire politique franchement séparatiste qui aura pour titre la Nation.

Organe indépendant des partis, la Nation prêchera l'idée de la création d'un Etat français dans le Québec. Les rédacteurs politiques du journal prétendent que pour sauver la nation canadienne-française il faut sortir [illegible] de la Confédération canadienne, où notre élément n'aura jamais justice.

M. Paul Bouchard, avocat, diplômé de l'Université d'Oxford, sera le directeur de la Nation. Il nous disait dernièrement que ce journal comprendra deux parties nettement distinctes: une partie politique où l'on s'affichera séparatiste, une partie littéraire, dont les rédacteurs ne traiteront que des questions purement littéraires ou artistiques.

Livres à lire

Contes d'autrefois et d'aujourd'hui [1]

par ARIANE

Vient de paraître un intéressant petit recueil de récits intitulé: "Contes d'autrefois et d'aujourd'hui," dont l'auteur, sous le pseudonyme de Ariane, cache les talents indéniables de conteuse de Mlle Jeanne-Marthe Pelletier, de Rivière-du-Loup.

"Dans une note grave pour les uns et gaie pour les autres, écrit en préface Marjolaine, excellente figure de notre littérature féminine, Ariane présente aux jeunes lecteurs, canadiens une série de contes qui se partagent le terroir et l'imagination, mais où se réfléchissent aussi de nombreux souvenirs."

Les dix-neuf petits contes d'Ariane, dans leur style sobre et sans prétention, forment un ensemble varié, rempli d'une douce émotion, d'une moralité impeccable et d'une lecture réconfortante tant pour la jeunesse que pour tous ceux qui aiment les lectures saines et agréables.

"Jolis moderne, ajoute Marjolaine dans sa préface, petits [illegible] rustiques. Ariane raconte tout avec facilité. Elle entoure ses lecteurs d'une atmosphère agréable et retient leur attention sans efforts."

(1) On trouvera ce volume en dépôt aux Editions Albert Lévesque, 1735, rue St-Denis, Montréal, ou chez l'auteur, 124, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, P.Q., au prix de $0.60.

Feuillets d'Action catholique

"L'Action catholique, selon Sa Sainteté Pie XI, c'est la participation organisée des laïques à l'apostolat général de l'Eglise."

"Le champ d'action du Comité d'Action catholique, c'est l'ensemble même des oeuvres par lesquelles il doit accomplir sa mission.

Pour le présent, parmi nous, à l'effet de mieux concentrer les efforts, on lui assignera comme les plus pressants, les buts que voici:

a) Poursuivre et faire disparaître tous les foyers d'immoralité;

b) Activer la campagne toujours nécessaire contre l'intempérance;

c) Surveiller spécialement les buvettes, les plages, les cinémas;

d) Travailler sans relâche au maintien et à la diffusion de la Bonne Presse."

(Extrait des Instructions de S. Em. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., pour la formation des Comités paroissiaux d'Action catholique.)

C'est dans ce but de diffusion de l'esprit catholique, de l'éducation chrétienne, de la Bonne Presse, en un mot de la lecture sérieuse, que nous commençons ce mouvement de propagande. Nous voulons atteindre surtout les hommes et les jeunes gens. — Editions du Messager Canadien, 1961, rue Rachel Est, Montréal.

Lisez, faites lire

3 POUR 5 SOUS

1 pour vous — 2 pour les autres

Prix populaires: $12.00 le mille, $1.50 le cent, 20 sous la douzaine.

ECHOS D'EUROPE

Sarraut obtient un vote de confiance

PARIS — Par 351 voix contre 165, la Chambre des députés a approuvé la déclaration ministérielle du nouveau président du Conseil, M. Albert Sarraut. Le débat qui a précédé le scrutin a donné lieu à de vives interpellations.

On a affirmé que le nouveau cabinet était indécis et avait des tendances réactionnaires. Le chef socialiste Léon Blum a reproché à M. Sarraut de n'avoir pas fait de promesse précise relativement à la suppression des ligues incitant au fascisme. M. Sarraut a répondu qu'il veut que la paix règne dans le pays et qu'il la défendra contre tout fauteur de troubles.

M. Sarraut a pris un ton sarcastique pour repousser l'accusation d'adversaires qui ont affirmé que le nouveau cabinet est l'instrument de Moscou. Certains ayant dit que le nouveau président du Conseil était l'instrument de la franc-maçonnerie, il a répondu qu'il n'appartient pas à cette société secrète.

L'affaire Stavisky

PARIS — Les membres du jury qui condamna récemment neuf personnes dans le fameux procès Stavisky, en ont appelé au président de la république et à M. Yvon Delbos, ministre de la Justice, afin que l'on continue l'enquête sur l'affaire et que l'on revise les sentences déjà infligées, car "elles pourraient être injustifiées."

"Tous ceux qui sont responsables dans cette affaire lamentable n'ont pas été traduits en justice," dit la lettre des jurés, "on n'a arrêté que quelques-uns parmi le menu fretin, en plus de ceux dont l'innocence a été reconnue."

L'Italie aidera la France

PARIS — L'"Oeuvre" affirme que l'Italie, avant la chute du cabinet Laval, a renouvelé sa promesse d'aider la France, si l'Allemagne cherche à fortifier la zone rhénane démilitarisée ou bien à y établir des garnisons. Le journal ajoute que le gouvernement Mussolini a expliqué que l'Italie dispose de troupes assez nombreuses pour remplir ses obligations en Europe, puisque seulement sept divisions italiennes sont en Afrique, mais qu'elle pourrait manquer d'argent, ce qui serait un sérieux obstacle.

La légion d'honneur à un évêque missionnaire

PARIS — Dans son village natal de Corps Nuds, Ile-et-Vilaine, Mgr Guichard, évêque de Brazzaville, a reçu la Légion d'honneur des mains de Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieux, assisté du colonel Dubois de Tilleul. C'est dans son lit où il est cloué par des maladies contractées pendant son apostolat en Afrique équatoriale française que le prélat missionnaire a reçu la distinction que le ministre des colonies lui a décernée en récompense de sa vie de dévouement au service de la chrétienté et de la France.

La ville de Sarrelouis va changer de nom

On mande de Berlin que le territoire de la Sarre célébrera (ou plutôt commémorera, car la population n'a pas à se réjouir des conséquences du plébiscite), les dimanche 12 et lundi 13 janvier, par de grandes cérémonies, le premier anniversaire de la journée où la Sarre s'est prononcée, avec plus de 90 pour 100 de ses électeurs, pour le rattachement au Reich.

Suivant certaines informations, la nouvelle agglomération serait dénommée Hitlerstadt ou Ville de Hitler.

Sarrelouis, fondé en 1681 par Louis XIV et fortifié par Vauban, resta français jusqu'aux traités de 1815 qui l'attribuèrent à la Prusse. Pendant la Révolution française, la ville porta le nom de "Sarre-Libre". Elle était la patrie du maréchal Ney, qui y naquit le 10 janvier 1769.

Conférences secrètes à Londres

LONDRES — Les têtes couronnées et les représentants de la plupart des Etats en effervescence, ayant terminé leur sombre mission, ont immédiatement porté leur attention vers les questions pratiques, avant de quitter Londres pour rentrer chez eux.

Il y a eu, dans les grands hôtels de l'ouest et dans les ambassades, plus d'une conférence internationale secrète, et les funérailles du roi George V ont fourni l'opportunité à des échanges de vues privées des plus intéressants.

Mort d'un beau-frère du kaiser

LUXEMBOURG — Alexandre Zoubkoff, un Russe de basse extraction, qui devint le beau-frère du kaiser Guillaume II en épousant en 1928, feu la princesse Victoria von Schaumburg-Lippe, est mort à l'âge de 35 ans.

Après la mort de sa femme il avait été danseur, acrobate, laveur de vaisselle, parachutiste, et même homme-sandwich dans les fêtes foraines.

L'Ecole des chartes

PARIS — Le président de la République française, M. Lebrun, a remis la Légion d'honneur à l'Ecole des chartes. Il a déclaré que l'Ecole poursuit depuis plus d'un siècle une haute mission scientifique et technique. Le directeur de l'Ecole est M. Brunel.

La candidature de M. Jean Chiappe

PARIS — On considère comme certain que M. Jean Chiappe, président du conseil municipal de Paris, posera sa candidature aux prochaines élections générales françaises. Des groupes d'électeurs de divers arrondissements ont fait des démarches pressantes auprès de lui. Ils estiment que dans les circonstances que la France traverse, il y a un intérêt national à ce que l'ancien préfet de police dispose de la tribune de la Chambre et des moyens d'action les plus étendus.

Apostolat de la Prière

Intention générale bénie par le Saint-Père

L'UNION ENTRE LES CATHOLIQUES

"Qu'ils soient un!" Quand N.-S., à la dernière Cène, exprimait ce souhait, il pensait à chacun des membres de la grande Eglise, convertis des premiers siècles ou chrétiens de vieille souche. Il s'agit donc d'une union surnaturelle qui fait du riche et du pauvre, de l'intellectuel comme de l'ignorant, des égaux dans les richesses de la grâce.

Union des intelligences qui s'inclinent dans une même foi vibrante. Union des coeurs qui travaillent pour l'avènement du grand jour où tous les hommes seront frères. Saint Paul réclame cette conscription universelle des facultés, lorsqu'il conseille de "conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix. Il n'y a qu'un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés par votre vocation à une même espérance."

Le conseil de N.-S. et de saint Paul sonne une note bien actuelle. Par l'Action catholique, les cadres de l'apostolat s'élargissent pour recevoir des hommes de bonne volonté, mais aussi de formation différente. D'où nécessité de rajuster les idées et les coeurs, pour présenter le front commun de la Vérité, éviter l'éparpillement des efforts et surtout la mésentente.

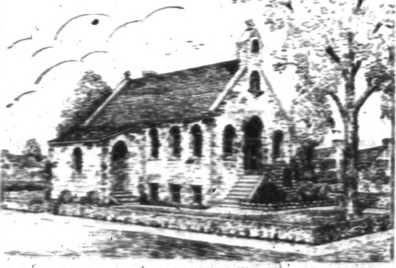
Intention missionnaire

LA LUTTE CONTRE L'ISLAM

Le mahométisme, installé en Afrique, en Asie, dans l'Europe du Sud-Est, se répand avec une redoutable rapidité; en Afrique, par exemple, il progresse dix fois plus vite que le catholicisme; et actuellement 12 p.c. des habitants du globe sont mahométans. Cette expansion s'explique par l'esprit de prosélytisme de cette religion, et par la faveur qu'elle accorde aux faiblesses humaines; de plus, la constitution même de la société musulmane rend extrêmement difficile toute conversion au christianisme.

Jésus-Christ a donné à l'Eglise la mission de convertir le monde entier. Le salut des millions d'âmes exige que ce soit le plus tôt possible. Prions pour que le Christ commence à régner véritablement sur ces peuples qu'il n'a jamais cessé d'aimer.

Nouvelle église du diocèse de Winnipeg



La nouvelle église de Stony Mountain, récemment bénite par son Excellence Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg.

L'ENCYCLIQUE SUR LE SACERDOCE

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le Siège Apostolique du sacerdoce catholique.

(Suite)

Elle est donc très sublime, Vénérables Frères, la dignité du sacerdoce, et c'est bien avec raison que Saint Ephrem l'appelle "un miracle extraordinaire, une puissance ineffable". Les faiblesses de quelques indignes, si déplorables et douloureuses qu'elles soient, ne peuvent obscurcir la splendeur d'une si haute dignité; et elles ne doivent pas faire oublier les mérites de tant de prêtres remarquables par leur vertu, leur savoir, leurs oeuvres de leur zèle, leur martyre. D'autant plus que l'indignité du sujet ne rend pas invalides les actes de son ministère: l'indignité du ministre ne porte pas préjudice à la validité des sacrements qui tirent leur efficacité du Sang du Christ indépendamment de la sainteté de l'instrument: comme on dit en langage scolastique, ils produisent leur effet "ex opere operato."

Il est pourtant très vrai qu'une pareille dignité exige par elle-même de celui qui en est revêtu, une élévation de pensées, une pureté de coeur, une sainteté de vie qui répondent à la sublimité et à la sainteté de la fonction sacerdotale. Celle-ci, comme nous l'avons dit, fait du prêtre un médiateur entre Dieu et l'homme, au nom et par délégation de celui qui est "le seul médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus homme". Le prêtre doit donc s'approcher autant qu'il est possible de la sainteté de celui dont il tient la place et se rendre toujours plus agréable à Dieu par la sainteté de sa vie et de ses oeuvres; car, plus que le parfum de l'encens, plus que l'éclat des temples et des autels, Dieu aime la vertu et s'y complaît. "Ceux qui sont médiateurs entre Dieu et le peuple — dit Saint Thomas — doivent briller devant Dieu par leur bonne conscience et devant les hommes par leur bonne renommée." D'autre part, si celui qui touche et administre les choses saintes, mène une vie coupable, il les profane et devient sacrilège: "Ceux qui ne sont pas saints ne doivent pas toucher les choses saintes."

C'est pourquoi, déjà sous l'Ancienne Loi, Dieu commandait à ses prêtres et à ses lévites: "Qu'ils soient saints, parce que moi le Seigneur qui les sanctifie, je suis saint." Et Salomon le Sage, dans le cantique pour la dédicace du temple, demandait précisément ceci pour les fils d'Aaron: "Que tes prêtres se revêtent de la justice, et que tes saints exultent." Or, Vénérables Frères, si une telle justice, une telle sainteté et une telle promptitude — dirons-nous avec Saint Robert Bellarmin — étaient demandées à ces prêtres qui sacrifiaient des brebis et des boeufs et louaient Dieu pour des bienfaits temporels, qu'est-il exigé, je vous le demande, "de prêtres qui sacrifient l'Agneau divin et rendent grâces pour des bienfaits éternels?" "C'est une grande dignité, s'écrie Saint Laurent Justinien, une charge plus grande encore; placés sur un degré élevé, il faut aussi qu'ils s'élèvent au sommet de la vertu; autrement, ce n'est pas pour leur mérite, mais pour leur condamnation qu'ils sont au-dessus des autres."

Et, en vérité, toutes les raisons que nous avons invoquées plus haut pour démontrer la dignité du sacerdoce catholique, reviennent ici comme autant d'arguments pour démontrer le devoir qui incombe aux prêtres d'une sublime sainteté, car, comme l'enseigne le docteur angélique, "pour s'acquitter dignement des fonctions sacerdotales, **il ne suffit pas d'une vertu quelconque, mais il faut une vertu excellente,** afin que, de même ceux qui reçoivent les ordres sont placés au-dessus des autres par le rang, ils leur soient aussi supérieurs par le mérite de leur sainteté." De fait, le sacrifice eucharistique, dans lequel s'immole la Victime immaculée qui enlève les péchés du monde, exige d'une façon particulière que le prêtre, par une vie sainte et droite, se rende le moins indigne possible du Dieu à qui, tous les jours, il offre cette Victime adorable, le Verbe de Dieu lui-même incarné par amour pour nous. "Reconnaissez ce que vous faites, imitez ce que vous accomplissez", dit l'Eglise par la bouche de l'évêque aux diacres qui vont être consacrés prêtres. En outre, le prêtre distribue la grâce de Dieu dont les sacrements sont les canaux; mais il répugnerait par trop que ce dispensateur fût lui-même privé de cette grâce si précieuse, ou même qu'il en fit une piètre estime et s'en montrât gardien négligent. De plus, il doit enseigner la vérité de la foi; la vérité religieuse ne s'enseigne jamais si dignement et si efficacement que lorsqu'elle est enseignée par la vertu, car, comme dit Saint Jean Chrysostome: "Les actes de vertu convainquent davantage que les miracles." Il doit annoncer la loi évangélique, mais pour obtenir que les autres l'embrassent, l'argument le plus accessible et le plus persuasif, avec la grâce de Dieu, c'est la vue de cette loi mise en pratique dans la vie de celui qui en prêche l'observation. Et Saint Grégoire le Grand en donne la raison: "La voix qui pénètre le plus facilement dans le coeur des auditeurs est celle que la vie du prédicateur appuie, car ce qu'il enseigne par ses paroles, il aide à le faire par son exemple." Aussi la Sainte Ecriture dit précisément du divin Rédempteur qu'il "commença par faire et enseigner", et si les foules l'acclamaient, ce n'est pas tant parce que "personne n'a jamais parlé comme cet homme", mais bien plutôt parce que "Il a bien fait toute chose". Et au contraire, ceux qui "disent et ne font pas" se rendent semblables aux scribes et aux pharisiens, pour le blâme desquels, le Divin Rédempteur, sauvegardant cependant l'autorité de la parole divine qu'ils prêchaient légitimement, dit au peuple qui l'écoutait: "Les Scribes et les Pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse; faites donc et observez tout ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas comme ils font." Un prédicateur qui ne s'efforcerait pas de confirmer par l'exemple de sa vie la vérité qu'il annonce, détruirait d'une main ce qu'il bâtit de l'autre. En revanche, Dieu bénit largement les fatigues des hérauts de l'Evangile qui, avant tout, s'appliquent sérieusement à leur propre sanctification. Ceux-ci voient s'épanouir abondamment les fleurs et les fruits de leur apostolat, et au jour de la moisson, "s'approchant, ils viendront avec joie portant les gerbes de leur récolte."

Ce serait une erreur très grave et très dangereuse, si le prêtre, entraîné par un faux zèle, négligeait sa propre sanctification, pour se plonger entièrement dans les oeuvres extérieures, si bonnes soient-elles, du ministère sacerdotal. En agissant ainsi non seulement il mettrait en péril son propre salut éternel, comme le grand Apôtre des Gentils le craignait pour lui-même: "Je châtie mon corps et je le tiens en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé"; mais il s'exposerait aussi à perdre, sinon la grâce divine, du moins cette onction du Saint-Esprit, qui donne à l'apostolat extérieur une force et une efficacité merveilleuses.

Du reste, s'il est dit à tous les chrétiens: "Soyez . . . parfaits comme votre Père céleste est parfait", combien plus les prêtres doivent considérer comme leur étant adressées ces paroles du divin Maître, eux qui sont appelés par spéciale vocation à le suivre de plus près. C'est pourquoi l'Eglise inculque ouvertement à tous les clercs ce très grave devoir, en l'insérant dans le code de ses lois. "Les clercs doivent mener une vie intérieurement et extérieurement plus sainte que celle des laïques et leur être un exemple sublime par la vertu et la rectitude de leurs actions." Le prêtre s'acquitte d'une mission au nom du Christ", il doit donc vivre de manière à pouvoir faire siennes les paroles de l'Apôtre: "Soyez mes imitateurs comme je le suis du Christ." Il doit vivre comme un autre Christ qui par l'éclat de ses vertus illuminait et illumine encore le monde.

Mais si toutes les vertus chrétiennes doivent fleurir dans une âme sacerdotale, il y en a cependant certaines qui conviennent au prêtre de façon plus particulière et lui sont comme propres. La première de toutes est la piété, selon l'exhortation de l'Apôtre à son cher Timothée: "Exerce-toi à la piété." De fait si les rapports du prêtre avec Dieu sont si intimes, si fréquents et si délicats, ils doivent être accompagnés et comme embaumés du parfum de la piété; si "la piété est utile à tout", elle est utile par-dessus tout pour bien exercer le ministère sacerdotal. Sans la piété, les plus saintes pratiques, les plus augustes rites du ministère sacré seront exécutés mécaniquement et avec routine. Il leur manquera l'esprit, l'onction, la vie. Aussi la piété dont nous parlons, Vénérables Frères, n'est pas cette piété inconstante et superficielle qui plaît, mais ne nourrit pas, qui flatte, mais ne sanctifie pas. Il s'agit de cette piété solide, qui n'est pas soumise aux fluctuations incessantes du sentiment, mais s'appuie sur les principes de la doctrine la plus sûre, et est faite de convictions solides qui résistent aux assauts et aux séductions de la tentation. Si elle doit en premier lieu avoir pour objet le Père qui est dans les cieux, cette piété doit aussi s'étendre à la Mère de Dieu; et elle doit chez le prêtre dépasser en tendresse celle du simple fidèle, d'autant que sont plus véritables et profondes les ressemblances entre les rapports du prêtre et du Christ et ceux de Marie avec son divin Fils.

(A suivre en page 7)

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

La Chandeleur

Dimanche dernier a eu lieu la cérémonie de la Chandeleur. Il y a eu bénédiction des cierges et procession à l'intérieur de la Cathédrale. Son Excellence Monseigneur Béliveau assistait au trône.

Bénédiction des enfants à St-Vital

Dimanche dernier a eu lieu, à St-Vital la bénédiction des enfants. La cérémonie a été présidée par Mgr Jubinville. Une grande foule d'enfants étaient présents.

Messe pour la famille royale

Mardi, le 28, a eu lieu à la cathédrale une messe solennelle offerte pour la famille royale en deuil. Le R. P. Bourque, S.J., du Collège, a chanté la messe. Monseigneur Jubinville a pris la parole. Il a parlé de l'autorité et du respect qui lui est dû, rappelant l'attachement des Canadiens français à la personne du roi.

Le chant a été exécuté par la chorale du Collège. Mme Dugal était à l'orgue. Elle a joué une fugue de Bach avant la messe et, à la sortie, la marche funèbre de Chopin.

Un bon nombre de sociétés de St-Boniface et de Winnipeg s'étaient fait représenter à cette cérémonie. La cathédrale était remplie d'une foule pieuse et sympathique. Les enfants de nos diverses institutions conduits par leurs maîtres et maîtresses, étaient présents. Son Excellence Mgr l'archevêque assistait au trône.

A l'hôtel de ville

Les avis d'évaluation pour 1936 sont envoyés aux propriétaires et contribuables. Les réclamations seront reçues par l'officier d'évaluation, M. J.-E.-O. Leclerc, jusqu'au 13 février et une cour de révision siégera le 26 février.

Le rapport annuel du département des incendies présenté par le chef Spence, recommande le remplacement de trois vieux camions automobiles datant de 1916 et 1917 et qui sont hors d'usage pratique.

Décès d'une Carmélite

Mère Marie-Thérèse du Carmel, prieure actuelle des Moniales Carmélites des Trois-Rivières, est morte samedi soir dernier le 1er février après un peu plus de trois mois de maladie.

Jeune, —elle n'avait pas encore quarante ans— forte et vigoureuse, elle remplissait sa charge au contentement de tout son Monastère, laissant présager une existence assez longue pour le faire bénéficier de plus en plus de son expérience et de son administration.

C'est à Saint-Boniface, au Manitoba, que Mlle [illegible], venue des Etats-Unis, demanda son entrée au Carmel vers 1920. A cause de l'exiguïté du monastère provisoire de nos regrettées Carmélites, elles ont quitté le Manitoba pour les Trois-Rivières en août 1923. La future Prieure dût attendre plus d'une année avant d'être admise dans le Cloître. Elle était bien connue des amis du Carmel, comme assistante dévouée de Soeur Marie de la Sainte-Famille, la soeur tourière de la Maison. On se rappelle encore avec une sorte de regret amer le petit Carmel d'alors où se déroulèrent, en 1922 et en 1925 les pieuses cérémonies du triduum signalant au peuple de Saint-Boniface la Béatification et la Canonisation de Sainte Petite Thérèse de Lisieux.

Soeur Marie-Thérèse du Carmel fit profession religieuse à cette époque précisément, et elle devait être élue sous-prieure de notre monastère avant sa disparition du Manitoba. En 1933, après six années de sous-priorat, elle était choisie par sa communauté pour être la nouvelle Prieure du Carmel des Trois-Rivières. D'une santé en apparence robuste, supportant toute la règle carmélitaine avec une fidélité toute simple mais complète, Mère Marie-Thérèse se faisait de ne pas même connaître le mal de tête qui entrave parfois si péniblement notre activité humaine. Une maladie soudaine se fit sentir en octobre dernier, maladie que [illegible] [illegible]

Mère Marie-Thérèse du Carmel sera inhumée [illegible] cimetière de son Monastère aux Trois-Rivières [illegible]

St-Boniface, Man., le 4 février 1936.

Léonide PRIMEAU, [illegible]

Dernier aumônier des Carmélites de Saint-Boniface

Le français dans l'administration fédérale

Il appartenait à la Société Saint-Jean-Baptiste, dont la devise, "Notre foi, notre langue, nos droits", résume le programme, de prendre en mains la défense du français dans l'administration fédérale. A son assemblée annuelle tenue le 26 janvier à laquelle un grand nombre assistaient, cette question fut l'une des plus importantes à l'ordre du jour. Elle trouva l'accueil qu'elle devait trouver c'est-à-dire unanimité générale afin d'arriver à un plus grand respect de l'acte de la Confédération.

Devant le fait de l'ouverture prochaine du nouvel édifice fédéral, l'assemblée décida de faire certaines démarches afin d'arriver à un peu plus de respect de nos droits dans cet édifice [illegible]

[illegible]

La Société St-Jean-Baptiste [illegible]

BAPTISTE

Association des Contribuables de Saint-Boniface

[illegible]

Société Saint-Jean-Baptiste

L'assemblée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface se continuera dimanche prochain, le 9 février à 2 h. de l'après-midi dans le sous-sol de l'académie Provencher.

Nous invitons tous les canadiens-français de Saint-Boniface à assister à cette assemblée importante.

L. LARIVIERE,
Comité de Publicité

Décès de Rév. Soeur Laure

On nous apprend d'Ottawa que la Révérende Soeur Laure, des Soeurs Grises de la Croix, est décédée dans cette ville après de nombreuses années de vie religieuse. Rév. Soeur Laure est la soeur de M. Pierre Legagné de Saint-Boniface.

Notre "tribune libre"

Nous tenons à rappeler à nos lecteurs que les correspondances adressées au journal pour être publiées en "tribune libre" doivent être accompagnées de la signature de leur auteur. Celle-ci n'est pas forcément publiée et les correspondants qui le désirent peuvent signer d'un nom de plume, mais nous tenons à connaître la provenance de tout ce qui paraît dans nos colonnes. Ajoutons que cette sage mesure est de règle dans tous les journaux.

Noces d'argent de M. et Mme Ovide Bellavance

[illegible]

Cercle Sainte-Elisabeth

[illegible]

La Secrétaire

Club de raquettes "Le Voyageur"

[illegible]

Nous partirons de Saint-Boniface à 8 h. précises. Rendez-vous de bonne heure, s.v.p.

Mort d'un ancien maire de Saint-Boniface

Hector Mackenzie Sutherland, ancien maire de Saint-Boniface, est décédé à Norwood lundi à l'âge de 65 ans.

Né en Ecosse et venu tout jeune au Canada avec ses parents, il habitait Saint-Boniface depuis 1902 où il était dans l'industrie du bois.

M. Sutherland fut maire de Saint-Boniface en 1920 et 1921, il avait été précédemment échevin pendant un an. En 1922, il fut candidat libéral malheureux à Saint-Boniface.

Les piliers du vieux pont Provencher

Le gouvernement fédéral en ayant donné le contrat, le travail est en pleine activité pour l'enlèvement de ces piliers et des brise-glace. La décision du gouvernement fédéral est venue récompenser les efforts de ceux — échevins, citoyens, organisation civique — qui depuis longtemps demandaient comme mesure d'urbanisme l'enlèvement de ces piliers.

Dans ces temps où le gouvernement fédéral, afin de remédier à la crise du chômage, est à préparer une forte liste de travaux publics, un autre travail de grande importance devrait s'imposer à son attention immédiate: c'est celui de la construction d'un mur de revêtement sur la rivière Rouge, de l'hôpital au pont Provencher.

Comme on le sait, par suite de l'embouchure de la rivière Assiniboine, le terrain est considérablement rongé et devient de plus en plus un danger public. Il y a donc là un travail urgent et de première nécessité qui ne devrait pas échapper à l'attention du gouvernement fédéral. D'un autre côté, ces travaux fédéraux montreraient le souci du gouvernement pour l'urbanisme et l'embellissement des bords des rivières. L'exemple, venant d'en haut, serait du plus grand effet pour inciter les municipalités et les citoyens à l'entretien de leurs propriétés, ce qui serait de nature à ramener un plus grand esprit d'optimisme et de confiance en l'avenir. Excellente disposition pour combattre avec succès la crise.

M. Joseph Beaucage

M. Joseph Beaucage, décédé récemment à Saint-Marc des Carrières, P.Q., était bien connu à Saint-Boniface et à Winnipeg où il habita plusieurs années. Il fut partenaire de la compagnie Western Stone de St-Boniface. Il eut charge des travaux de pierre de la cathédrale de Saint-Boniface et d'autres édifices. Il dirigea aussi les travaux de la basilique de Sainte-Anne de Beaupré.

M. Joseph Beaucage était l'oncle de Mme Léon Bruyère de Letellier.

PETITES NOTES

Mme W. Raymond a reçu dans l'intimité mercredi et vendredi de la semaine dernière, pour sa soeur Mme J.-D. Noël, d'Edmonton.

* * *

Mlle Marie Bouvier est en visite chez son beau-frère et sa soeur M. et Mme Bernard Goulet, à Amos, P.Q.

* * *

Des cambrioleurs ont pénétré de nuit dans la boulangerie Ritz, emportant le coffre-fort qui contenait environ $300. On l'a retrouvé éventré à Elmwood.

Tiers-Ordre de Saint-François

N.B.—1. C'est aujourd'hui, 1er mercredi du mois, que se tient la réunion mensuelle, avec absolution générale matin et soir.

2. Comme S. François d'Assise avait une vénération spéciale pour le Pape, que les Tertiaires unissent leur Séraphique Père, qu'ils communient aux intentions du Saint-Père, les 6 et 12 février [illegible]

3. L'armoire-bibliothèque se trouve déjà à sa place. On va maintenant placer les livres, les numéroter en faire [illegible]

Quand la Règle, dans son deuxième chapitre, parle de la manière de vivre, elle commence par mettre en garde contre le luxe et l'élégance. Après l'élégance mauvaise, dont nous parlons la semaine passée [illegible]

I.—L'élégance trop somptueuse.

[illegible]

II.—Elégance permise.

[illegible] femme et l'on ne blâmera pas celui qui, pour rendre sa maison agréable, l'orne avec goût, tout en restant dans les limites convenables. De même on ne critiquera pas une jeune femme ou une jeune fille se parant avec modestie, selon son âge et sa condition. La fois prochaine, on dira comment il faut faire.

Economie nationale.— [illegible]

LE SPORT

Les "Pee-Wees" à l'oeuvre

Vendredi soir dernier, une foule de près de quatre mille amateurs a applaudi les exploits de nos petits "Pee-Wees". Les "Pee-Wees" ont déjà fait leur apparition sur la glace l'an dernier et ils ont immédiatement gagné la faveur du public. Alors que les joueurs de notre équipe la plus réputée font des salles à peine convenables, ces petits bonshommes ont, l'an dernier, vu l'amphithéâtre absolument rempli, chaque fois qu'ils ont joué.

Cette année encore, malgré le froid que nous subissons, la patinoire était remplie.

Les deux équipes aux prises étaient les "Canadiens" et les "Leafs" de Toronto. Comme on le sait, les joueurs "Pee-Wees" portent non seulement le costume, mais même les noms des grandes étoiles de notre sport national. C'est ainsi qu'on a Cude, Lepine, Joliat, Hainsworth, Conacher etc. Les règles adoptées sont celles propres aux grandes équipes professionnelles.

Et maintenant, pour en venir à la joute de vendredi soir. Dès le premier son de cloche, les joueurs se lancèrent à l'attaque. L'enthousiasme du début ne se ralentit pas et à certains moments la foule [illegible]

[illegible]

[illegible] et l'inspirateur des "Pee-Wees".

Il est probable que ces deux équipes se rencontreront de nouveau à la première occasion.

La Fermière

La femme, directrice du ménage agricole—c'elle découlent l'ordre, la propreté, l'économie et la joie de la maison.

Pénétrez dans cette maison de cultivateur. L'accueil le plus cordial et le plus gracieux vous y attend. Voyez, tout y est à sa place; les meubles sont luisants, la laiterie n'exhale pas cette odeur nauséabonde que la négligence y entretient et qui nous repousse dans quelques-unes de nos maisons de cultivateurs, de plus en plus rares heureusement. La maîtresse commande avec douceur et est obéie en silence. Les repas sont servis avec régularité, et la main économe qui les a préparés sait rendre appétissantes les mets les plus simples. Aussi, pas un murmure, pas un mot malsonnant de la part de la nombreuse famille qui entoure la grande table.

Cette femme industrieuse sort de sa maison, et tout le peuple emplumé de la basse-cour accourt à elle et l'accueille de ses ébats et de ses cris joyeux. Pénétrez avec elle dans les étables, voyez les vaches tournant vers elle leurs grands yeux si doux, pour la remercier de ses soins et de ses caresses.

Sous sa main généreuse, tout profite, tout prospère. Douce et sévère, infatigable et austère, pieuse et bienfaisante, elle sait faire régner dans sa maison les vertus de la famille et le respect des moeurs. Ses filles modestes ne vont point scandaliser aux fêtes du village par l'étalage de toilettes tapageuses; ses fils laborieux, braves et honnêtes, sont économes et détestent la boisson. Le bonheur et la paix sont venus couronner ses solides et modestes vertus.

En traçant ce modèle, nous ne faisons pas un tableau imaginaire. Cette femme, précieux trésor de la plupart de nos fermes, est l'honneur de nos campagnes canadiennes; nous l'avons plus d'une fois rencontrée, et c'est sur le vif que nous venons de la peindre.

C'est la ménagère qui contribue le plus au succès de l'exploitation rurale, par l'ordre, par les soins et par l'économie. Vive donc la bonne ménagère de chez nous!

"Par nos petits actes de charité pratiqués dans l'ombre, nous convertissons au loin les âmes, nous aidons les missionnaires, nous leur attirons d'abondantes aumônes et, par là, nous construisons de véritables demeures spirituelles à Jésus-Hostie."

Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus

Page Féminine

Directrice, MERE-GRAND

Madame la Lune

Madame la Lune est très curieuse,
Montrant son nez blanc dès que vient le soir,
Et reste là-haut, bien silencieuse,
Écarquillant l'oeil afin de tout voir.

Pour tout voir aussi, ses nièces, ses filles
Et leur mille enfants—les Étoiles—font
Des trous dans le ciel des aiguilles
Afin d'y coller leur petit oeil rond.

Quand il est bien tard, Madame la Lune
Descend tout le long des rayons follets,
Et pour voir chez nous, soudain l'importune
Vient montrer son oeil au trou des volets.

Elle ne remonte au sein des nuages
Que quand les enfants dorment en tous lieux;
Et si quelques-uns n'ont pas été sages,
La Lune s'en va le redire aux cieux.

Léon XANROF

RESTER VIEILLE FILLE

Rester vieille fille! voilà le cauchemar de beaucoup. Mais il n'y a plus de vieilles filles. Mesdemoiselles, plus de ces créatures timides, effacées, incapables d'initiative, attendant pour oser être elles-mêmes de se sentir épaulées par un mari. Ne point avoir droit au titre de "Madame" ne met plus, comme jadis en une sorte d'état d'infériorité. Celles qui ne se marient pas savent prendre leur place au soleil, donner à leur vie un but, un intérêt, une utilité aussi.

J'ai connu une "demoiselle" d'autrefois. Sa jeunesse s'était évanouie sans que ni elle, ni les siens y prissent garde. Elle attendait que sa mère décidât de la couleur de ses robes et, à plus de quarante ans, n'aurait pas osé faire seule des visites. Lorsque la mort de ses parents la laissa seule, son isolement l'épouvanta moins par lui-même que parce qu'elle allait devoir "vivre sans s'appuyer sur une autorité..." Elle héritait fort heureusement d'une bonne aisance, sans quoi elle eût été réduite, pour vivre, à cette planche de salut à laquelle se raccrochaient les filles pauvres des époques révolues, chercher un emploi de dame de compagnie.

Ce type effacé, ce type résigné, serait aujourd'hui, je crois, à peu près introuvable. La difficulté des temps y est bien pour quelque chose. Dès l'adolescence les jeunes filles se sont rendu compte que désormais, il leur faudrait, non plus attendre béatement d'abord, impatiemment ensuite qu'un mari les prenne en charge, mais bien conquérir à la fois, par leur propre effort un but intéressant à leur vie et la sécurité matérielle que les fortunes les mieux assises ne sauraient garantir aujourd'hui. A l'âge où leur mère rêvait à son premier bal, ces enfants travaillent courageusement à se rendre capables, au besoin, de gagner leur vie. Celles qui ne se marieront pas, seront-elles donc en état d'infériorité auprès de leur soeur dont un mari se charge d'aplanir le chemin? Et lorsque ces vaillantes auront depuis longtemps coiffé Sainte-Catherine, les traitera-t-on de "vieilles filles"? Combien ce mot semble désuet!

Et les autres

Et celles qui n'ont pas le souci du pain quotidien et que nul n'a choisies, ou qu'un idéal trop intransigeant—une déception peut-être,—éloigne du mariage, de vastes champs sont maintenant ouverts, où leur intelligence leur activité, leur besoin de dévouement aussi peuvent se satisfaire. Leur vie ne saurait plus ressembler à la morne existence où s'étiolaient autrefois les jeunes filles oubliées...

Oh! les vieilles demoiselles du passé! Mélancoliques pastels chaque jour plus effacé... Beaucoup étaient les anges gardiens de leur famille, la servante de tous, sans que la conscience de se rendre utile parvint à leur donner plus de relief, ni à les délivrer d'un sentiment confus d'humiliation pour n'avoir pas d'époux.

Certes, posséder un foyer protégé par un compagnon aimant et aimé et entendre autour de soi des rires d'enfants, sera toujours pour nous la meilleure formule du bonheur. Mais celles à qui ces joies sont refusées, jouissent aujourd'hui de toutes les sympathies, de tous les respects... et en somme on aurait tort de les plaindre, puisque les maris... ne sont pas tous de bons maris!

Anne, ma soeur Anne, ne perdez pas votre temps sur la tour de vos rêves à regarder "l'herbe qui verdoie et le soleil qui poudroie..." Il y a mieux à faire, croyez-moi.

(De "La Mode illustrée").

CAUSERIE MEDICALE

L'huile de foie de morue

Dans un bon nombre de familles, il est d'usage de faire absorber aux enfants de l'huile de foie de morue pendant la saison froide. Essayons de connaître le pourquoi de cette habitude.

Transportons-nous par la pensée près des pêcheries de morues. Nous verrons retirer des poissons les foies frais; puis on les lave, on les sèche, on les chauffe modérément à la vapeur. Un liquide huileux s'en dégage, que l'on recueille. Après un temps variable, on constate dans le récipient un abondant dépôt surmonté de l'huile claire ou ambrée qui est le produit utile. L'huile "blonde" seule est officinale.

Et, maintenant, portons cette huile blonde aux chimistes. L'analyse révélera la présence de multiples substances dont certaines, comme l'acide glycérophosphorique, comme le soufre, le calcium, le magnésium, sont très intéressantes pour le médecin. Et puis, on trouvera surtout dans cette huile la vitamine A (dite de croissance) et la vitamine D (antirachitique).

Munis de ces précieux renseignements, passons alors au foyer familial. Devant des enfants dont la croissance est active et que vous voulez aider, devant des petits que menace le rachitisme et qu'il faut reminéraliser, pourquoi ne pas penser à cette huile dont nous connaissons la composition et qui s'adapte tellement bien aux besoins de l'enfant? Oui, il faut en donner, de cette huile de foie de morue, non seulement pour prévenir le rachitisme, pour faciliter la croissance, mais aussi à titre de substance énergétique à cause de sa richesse en phosphore assimilable, comme excitant de l'appétit.

C'est à ce titre que vous en donnerez dans toutes les déchéances organiques pour arrêter la venue d'une scrofule proche ou même d'une tuberculose menaçante.

Fixons, en gros, la dose quotidienne à la cuillerée à café pour les jeunes enfants, à la cuillerée à dessert de cinq à dix ans, à la cuillerée à soupe au-dessus de dix ans.

Enfin, en possession de toutes ces données précises, il ne vous reste plus, mamans qui me lisez, qu'à faire passer cette huile... dans le gosier de vos enfants. Je sais: c'est là une opération parfois difficile, car beaucoup éprouvent de la répulsion pour ce breuvage. Certains enfants même ressentent quelque peine à la digérer.

Mais là, vous avez droit de parole plus que quiconque et je suis persuadé que vous trouverez vite les arguments convaincants pour réduire cette répulsion et, si possible, faire aimer l'huile de foie de morue!...

SOLANGE ET SES BONBONS

Le procédé n'est pas défendable et est évidemment contraire aux règles les plus élémentaires d'une saine pédagogie.

Mais Solange est si drôle quand elle parle de "sa niversaire" prochaine, qu'on la laisse dire sans la reprendre. Peut-être même vaut-il mieux ne pas assurer qu'on ne la pousse pas un peu...

Enfin, ce jour fameux est arrivé et a été célébré avec la pompe qu'imposaient les circonstances. La cérémonie a eu lieu avant déjeuner, parce qu'il fallait mettre Gérard au lit sitôt les effusions terminées; Gérard, l'autre héros de la solennité, dont on souhaite la fête en même temps que l'anniversaire, ou la niversaire, de Solange.

Et l'héroïne ne se sent pas de joie: en l'honneur de ses 3 ans elle déjeunera en même temps que les grandes personnes, à la même table; elle a reçu un bouquet, une toupie qui chante en tournant, plus une énorme boite de bonbons.

Grand'mère l'avait justement envoyée quelques jours auparavant, et maman l'avait subrepticement mise en réserve pour la sortir au bon moment.

Et cette boite appartient maintenant à Solange seule, en toute et légitime propriété. Maman a fait une place dans le placard à bonne hauteur, et c'est Solange qui a autorité pour dire d'un air engageant:

—Vous avez eu un bonbon de ma niversaire?

C'est elle qui, après déjeuner, avec un mélange en parties égales de joie et de gravité, passe la boite au cercle de famille.

Une boite faite exprès pour des petits enfants: il y a des bonbons de toutes formes, de toutes couleurs, de tous volumes. C'est même embarrassant pour choisir.

...Sans doute Solange prenait-elle ses précautions pour s'éviter les affres de l'incertitude, lorsque maman l'a surprise, un beau jour, devant le placard, ne mangeant pas de bonbons, non: c'est défendu; mais se rendant compte de leur saveur néanmoins, et de très précise manière.

Maman, qui est très énergique, retient un cri d'horreur.

D'ailleurs, les observations font si peu d'effet à cette linotte...

Seulement, lorsque, après déjeuner, Solange se précipite sur sa boite et vient la présenter, maman étend la main, regarde, et la retire:

—Mais, qu'est-ce qu'ils ont, tes bonbons? Ils sont collés, poisseux. Je n'en veux pas. Enlève-moi cette horreur.

Solange, interdite, porte la boite à papa qui, à son tour, examine le contenu:

—Qu'est-ce que c'est que ça? Qu'est-il arrivé à tes bonbons, ma pauvre Solange? Ils sont mouillés, fondus, dégoûtants. Ah! non, je n'en veux pas.

Solange a l'âme courageuse. Son nez se baisse de plus en plus. Mais, bravement, elle continue sa tournée.

Et partout, accueil semblable. François, Jean-Pierre, Geneviève elle-même, devant ce qu'ont dit les autorités constituées, refusent de toucher à un seul bonbon! Et les remarques les plus désobligeantes pleuvent! Il n'est pas jusqu'à Gérard, descendu sur les entrefaites, qui ne poursuive d'un doigt vengeur et de "Heu! heu!" indignés Solange et sa boite.

C'en est trop. Coupable et victime, Solange se précipite dans le vestibule, et là, bien à l'abri des regards indiscrets, laisse éclater son désespoir et ses sanglots:

—Ils n'ont pas pris de bonbons... Ils n'ont pas voulu mes bonbons... les bonbons que je leur donnais... les bonbons de ma niversaire...

Elle pleure, elle sanglote, la pauvre Solange! Et maman, qui l'entend, se dit qu'il est excellent parfois de laisser pleurer les petites filles pour les guérir.

Elle pleure, elle sanglote si fort, exhalant l'amertume de son âme en termes si pathétiques, que lorsque papa sort et voit sa petite fille effondrée sur la première marche de l'escalier, sa boucle dans l'oeil, la boite de bonbons à ses pieds, il ne peut se tenir d'avoir pitié, de la consoler un peu et de poser des préliminaires de paix: jamais, non, jamais plus, Solange ne léchera ses bonbons, même pour savoir leur goût d'avance.

Et le lendemain papa, qui est un peu faible pour ses filles, reconnaissons-le, apporte à Solange une immense boite de tout petits bonbons pour qu'elle puisse pendant très longtemps en offrir.

Et c'est, d'ailleurs à cause de cette boite que, Solange ayant refusé d'écouter les conseils de l'expérience, un drame suivit; Gérard, qui s'était laissé entraîner au mal, fut sévèrement puni et aux yeux les moins prévenus éclata la scandaleuse préférence de tante Mimi pour ledit Gérard...

Mais ceci est une autre histoire.

Jeanne HIS

La méfiance de Totor

—Paye-moi un gâteau, Totor; moi, à mon tour, je t'en payerai un autre.

Totor —J'aimerais mieux commencer par l'autre.

Joyeuse Fête

6 février

Lucienne Précourt, Saint-François-Xavier.

7 février

Marthe Bédard, Saint-Joseph.

8 février

Cyrille Ducharme, Saint-Laurent.
Achille Desaulniers, Ste-Elisabeth.
Alphonse Trudeau, Ile-des-Chênes.

9 février

Thérèse Dionne, Saint-Joseph.
Reine Bernardin, Elie.

10 février

Albert Verne, Saint-Boniface.

11 février

Daniel Coutu, Saint-Laurent.

LES MAMANS

Sous les caresses maternelles
Nous grandissons dans un doux nid,
Impatients d'avoir des ailes
Pour voltiger vers l'infini...
Les méchants ingrats que nous sommes,
Semeurs de terribles tourments:
A peine sommes-nous des hommes,
Nous faisons souffrir les mamans!

Joyeux bambins, chers petits anges,
Changés vite en petits démons,
Gazouillez comme des mésanges:
Vos gais propos, nous les aimons...
Mais, comme nous faisions naguère,
Quand défilent nos régiments,
Ne parlez jamais de la guerre,
Car ça fait trembler les mamans!

Lorsque vous serez, dans la vie
Livrés à vous-mêmes, un jour,
Sans défaillance et sans envie,
Luttez pour vivre à votre tour...
Et, si le sort met en déroute
Les fiers espoirs de vos romans,
Ne quittez pas la droite route,
Car ça fait pleurer les mamans!

Puis redoublez de gentillesse
Lorsque leurs cheveux seront blancs;
Pour mieux égayer leur vieillesse,
Redevenez petits enfants;
Entourez-les de vos tendresses,
Soyez câlins, soyez aimants:
Ne ménagez pas vos caresses...
Ça fait tant plaisir aux mamans!!!

Théodore BOTREL

Miettes de bon sens

L'égalité et la sérénité d'humeur non seulement enrichissent l'âme des dons les plus précieux, mais sont encore les plus sûrs moyens d'apprécier les adversités à leur juste valeur, et d'y appliquer le remède convenable. Salomon avait la double expérience de ces avantages et de ces inconvénients lorsqu'il disait: "J'ai reconnu qu'il n'y avait rien de meilleur que de se réjouir, et de bien faire pendant sa vie." Par là il nous fait comprendre qu'en toutes circonstances fassent-elles très fâcheuses, il faut plutôt nous réjouir que nous affliger, afin de ne pas perdre le plus grand des biens, la tranquillité et le repos de l'esprit, supportant les revers comme les prospérités avec la même paix.

Saint Jean de la Croix.

CONSEILS UTILES

Si vous n'aimez pas l'odeur du chou qui cuit, ayez soin de l'ébouillanter avant de le mettre à cuire.

Le miel mélangé à l'eau bouillie, donne à la peau un velouté et une douceur incomparables.

De fréquents lavages à l'eau salée sont le meilleur remède sur des dartres commençantes, puis application de pommade goudronnée.

Les crevasses aux lèvres sont très douloureuses. Le meilleur remède est une application de teinture d'iode fraiche.

En mettant les pieds dans l'eau chaude, on peut souvent guérir un vilain mal de tête, le sang étant attiré de la tête vers les pieds.

Si vous vous brûlez, plongez immédiatement la partie atteinte dans du lait bouilli froid. Grâce à ce procédé, la brûlure ne laissera pas de marque.

Si vous êtes sensible à l'odeur des oignons et que cela fatigue vos yeux, prenez l'habitude de les peler en faisant couler de l'eau dessus.

Si vous humectez avec du lait au lieu de l'eau les bords de vos tartes aux fruits, vous empêcherez ainsi le jus de se répandre et de tacher assiettes et fourneau.

Le taches de fruit disparaîtront si vous les frottez avec du pétrole (huile de charbon).

Plat à hors-d'oeuvres

Une ingénieuse ménagère nous confie ce secret: "J'ai trouvé une solution au problème de servir aisément le repas à un malade. En guise de cabaret, j'utilise un plat à hors-d'oeuvres. Il comporte trois compartiments bien divisés avec bords assez hauts pour empêcher que rien ne se renverse, ni ne se mêle. Je fais chauffer un couvercle ordinaire, dont on recouvre le récipient pour le porter à la chambre du malade. Les aliments sont ainsi conservés chauds, le cabaret n'est jamais sali, et ce système n'entraîne aucun ennui pour le malade ni pour la personne qui prépare le repas. Je sers assez souvent de la sorte une soupe et deux légumes, soit encore un bouillon, de la viande découpée d'avance et des légumes, ou bien des légumes, de la viande et une crème."

Le Coin des Jeunes

CONTE SERBE

Un homme avait trois fils; deux d'entre eux étaient très malins et l'autre était très sot.

Cet homme avait ceci d'étrange: il riait toujours de l'oeil droit, tandis qu'il pleurait de l'oeil gauche. Cela intriguait ses fils; ils résolurent d'aller l'un après l'autre lui demander pourquoi son oeil droit riait et pourquoi le gauche pleurait.

L'aîné entra le premier dans la chambre de son père et lui posa la question. Le père ne répondit rien, mais il se mit dans une colère affreuse et se jeta sur son fils. Le jeune homme, effrayé, s'enfuit et alla trouver ses frères, qui lui demandèrent le résultat de l'entretien.

—Allez-y voir vous-mêmes, leur répondit-il, vous serez peut-être plus malins que moi.

Le second entra dans la chambre et fut aussi mal reçu que son frère aîné. Il s'enfuit comme lui et envoya le cadet, le nigaud.

Celui-ci entra dans la chambre et dit à son père:

—Mes frères n'ont pas voulu me dire ce que tu leur as répondu; dis-moi pourquoi ton oeil droit rit toujours et pourquoi ton oeil gauche pleure.

Le père éclate en fureur, mais le nigaud ne bouge pas: il sait qu'il n'a rien à craindre de son père.

—A la bonne heure, tu es mon vrai fils; les autres sont des poltrons. Aussi, je vais satisfaire ta curiosité. Mon oeil droit rit parce que je suis content d'avoir trois fils tels que vous; mon oeil gauche pleure parce qu'on m'a volé un précieux trésor. J'avais dans mon jardin une vigne qui me fournissait un tonneau de vin par heure. On me l'a volée et il m'est impossible de la retrouver. Voilà pourquoi je pleure.

Le nigaud raconta à ses frères le sujet du chagrin paternel et, après s'être concertés, ils décidèrent d'aller à la recherche de la vigne.

Lorsqu'ils furent arrivés tous les trois à un carrefour, les deux aînés prirent un chemin et le nigaud en suivit un autre.

—Dieu merci, nous voilà débarrassés de cet imbécile, s'écrièrent les deux aînés; restons ensemble et déjeunons.

Et ils se mirent à déjeuner.

Soudain, un renard boiteux s'approcha d'eux et leur demanda à manger. Ils se jetèrent sur lui à coups de bâton: le renard se sauva clopin-clopant sur trois pattes.

Il rejoignit le chemin qu'avait pris le cadet: il le trouva, lui aussi, en train de déjeuner, et lui demanda un morceau de pain.

Le nigaud, qui avait bon coeur, partagea sa pitance avec cet hôte inattendu.

—Où vas-tu, frère? demanda le Renard à son bienfaiteur, aussitôt qu'il fut rassasié.

Le nigaud raconta l'histoire de son père et de la vigne merveilleuse.

—C'est fort bien, dit le Renard; je sais où elle est. Suis-moi. Ils arrivèrent à la porte d'un grand jardin.

—Tu trouveras ici la vigne que tu cherches; mais il est difficile d'y arriver. Fais bien attention à ce que je vais te dire: avant d'arriver à la vigne, il te faudra passer devant douze gardiens. Si ces gardiens te regardent, tu peux passer sans inquiétude devant eux, c'est qu'ils dorment; mais s'ils ont les yeux fermés, défie-toi, c'est qu'ils veillent. Lorsque tu seras arrivé près de la vigne, tu trouveras deux pelles, l'une de bois, l'autre de fer. Ne prends pas celle de fer, elle ferait du bruit, réveillerait les gardiens et tu serais perdu.

Le jeune homme traversa le jardin sans encombre, et arriva jusqu'à la vigne qui versait un tonneau de vin par heure. Mais il lui sembla trop difficile de creuser la terre avec une pelle de bois; il prit donc celle de fer: elle fit du bruit; les gardiens se précipitèrent, s'emparèrent de Cadet Nigaud et le livrèrent à leur maître.

—Comment, lui demanda celui-ci, as-tu osé te glisser parmi mes gardes pour tenter de me voler ma vigne?

—Cette vigne n'est pas à toi, mais à mon père; si tu ne me la donnes pas maintenant, je reviendrai et je finirai par te l'enlever.

—Écoute, je veux bien te la donner; mais à condition que tu m'apportes une pomme du pommier d'or qui fleurit en vingt-quatre heures et porte des fruits d'or.

Cadet Nigaud alla trouver son Renard et lui exposa l'affaire.

—Tu vois, lui dit le Renard, tu n'as pas suivi mes conseils. Pourtant, comme tu m'as rendu service, je t'aiderai à trouver la pomme d'or. Tu la verras dans un jardin que je vais t'indiquer; auprès du pommier sont deux perches, l'une d'or, l'autre de bois. Prends la perche de bois et tu atteindras la pomme.

Cadet Nigaud, après avoir traversé le jardin et échappé aux gardiens comme dans l'aventure précédente, arriva auprès du pommier.

Mais là, il fut tellement ébloui en apercevant les fruits d'or qu'il oublia les recommandations de Renard: il saisit la perche d'or et en frappa la branche.

Les gardes se réveillèrent aussitôt, se saisirent de lui et le conduisirent à leur seigneur.

Cadet Nigaud raconta son histoire.

—Je te donnerai la pomme d'or, lui dit le seigneur, si tu me procures un cheval qui puisse faire le tour du monde en vingt-quatre heures.

Lorsque Cadet Nigaud revint vers lui, le Renard fut bien en colère.

—Si tu m'avais écouté, dit-il, tu serais déjà chez ton père. Enfin, je veux bien te venir en aide cette fois encore. Tu trouveras ce cheval dans une forêt que je vais t'indiquer: il a deux licous, un d'or, l'autre de chanvre. Prends-le par le licou de chanvre, sinon le cheval se mettra à hennir et réveillera ses gardiens. Et alors, malheur à toi!

Cadet Nigaud pénétra auprès du cheval. Il fut ébloui en le voyant.

—Jamais, se dit-il, je n'oserai mettre un licou de chanvre à un aussi superbe animal...

Aussitôt, le cheval hennit, les gardes s'éveillèrent, s'emparèrent de notre héros et le conduisirent auprès du seigneur.

—Je veux bien te donner le cheval d'or, dit le seigneur, mais il faut que tu m'amènes la jeune fille qu'on appelle la belle aux cheveux d'or, qui a une chevelure toute dorée et qui n'a encore jamais vu ni le soleil ni la lune.

—Fort bien, dit Cadet Nigaud; mais si tu veux que je t'amène la belle aux cheveux d'or, il faut que tu me prêtes ton coursier d'or: je le monterai pour aller la chercher.

—Mais qui me garantit que tu reviendras?

—Je jure sur la tête de mon père que je te ramènerai soit la belle aux cheveux d'or, soit le cheval.

Et le voilà parti.

Le Renard, qui s'était laissé fléchir encore une fois, le mena à l'entrée d'une grande grotte. Tout au fond se trouvait la belle aux cheveux d'or.

Cadet Nigaud la fit monter sur son cheval, afin de l'amener au seigneur comme il l'avait promis. Mais il avait le coeur bien gros à la pensée de se séparer de cette jeune fille qui était si belle et si douce. Pourtant, il ne lui venait pas à l'idée qu'il pourrait manquer à sa promesse.

Le Renard devina sa pensée et se mit à rire.

—Je vois, dit-il, que tu ne te sépareras pas sans regrets de la belle aux cheveux d'or. Mais peut-être, si elle y consent, pourras-tu la garder, tandis que je la remplacerai auprès du seigneur.

Aussitôt, il se transforma en une jeune fille exactement semblable à la première, et on l'amena au seigneur qui se déclara enchanté.

Cadet Nigaud rentra en possession de la vigne paternelle. Il épousa la belle aux cheveux d'or et vécut longtemps heureux avec elle.

Le Renard, vous l'avez deviné, était une fée. Elle s'était déguisée pour éprouver le bon coeur de Cadet Nigaud et montrer, une fois de plus, qu'un bienfait n'est jamais perdu.

Les enfants annamites

En naissant, l'enfant annamite a toujours un an. Chaque année lui en ajoute une autre, ce qui fait qu'on vous déclarera péremptoirement qu'un pauvre petit marmot né huit jours avant le nouvel an a deux ans révolus. Un mois après la naissance, on cherche par voie du sort le nom de l'enfant. Il le devra en général, à l'objet que la fléchette d'ivoire aura désigné et c'est ainsi que l'on trouvera des noms comme pipe, escabeau, moustique, chien et même cochon. C'est ce que l'on appelle, en annamite, avoir un nom honorifique. Parfois, il en est de plus vilains encore. Quand les enfants naissent très beaux et restent très blancs, on craint pour eux l'envie des mauvais. Alors, pour les en dégoûter, on appelle les mignons Crapaud, Pou, et même "Petit Derrière."

Mais ces noms "honorifiques" n'ont qu'une importance relative. Ils ne servent qu'aux tout petits ou dans les actes d'état civil. Dans la vie courante, c'est le nom arithmétique qui compte, et, dès l'âge de quatre ou cinq ans, tout Annamite tient à l'honneur d'être numéroté.

Le numéro 1 n'est jamais donné à la marmaille: il reste tacitement acquis à la mère, considérée comme fille aînée de son mari. Le premier enfant s'appelle donc numéro 2; le deuxième, numéro 3, et ainsi de suite jusqu'à la concurrence du numéro 10. Quand il s'agit d'une fille, on fera précéder le chiffre du mot thi et, si c'est un garçon, de la syllabe thang, par exemple: thi-tam sera fille numéro 8, et Thang-tam garçon numéro 8. Quand le nombre de dix est atteint, on recommence par le numéro 2, en ajoutant gao, c'est-à-dire petit. Et ce sera "mon petit numéro 2 fille" et "mon petit numéro 3 garçon." Quant à la mère, elle ne doit pas appeler son mari par son nom numérique, elle doit lui dire: "frère aîné", mais on l'entend souvent crier irrespectueusement:

—O chenapan de frère cadet, d'où viens-tu encore?

Myriam HARRY

Au concert

Tommy, montrant le chef d'orchestre et la chanteuse. —Dis, maman, pourquoi le monsieur veut-il battre la dame avec son bâton?

La Maman. — Mais il ne veut pas la battre du tout.

Tommy — Alors, pourquoi crie-t-elle si fort?

LES GRANDS MOYENS

Euphémie, la femme du garde-barrière, considère avec pitié son fils Baby assis par terre, près de la maisonnette, à l'ombre des roses-trémières.

—C'est-y que t'as encore beaucoup mal?

Baby hoche la tête trois ou quatre fois en poussant de terribles soupirs.

Euphémie s'approche de son rejeton, tâte d'un doigt gercé et inquiet la joue enflée, replace soigneusement le mouchoir qui entoure de sa blancheur protectrice la mâchoire douloureuse.

—Faudra que t'ailles au dentiste, mon p'tit gars, soupire-t-elle. Y a pas... Faut qu'on t'l'arrache... Y a pas moyen d'y échapper...

—J'veux pas y aller!... J'irai pas!... hurle-t-il.

—Alors, reprend la mère, laisse-moi au moins essayer de te l'enlever...

Mais Baby hurle plus fort.

—Je veux pas qu'tu m'touches!...

Et comme Euphémie fait mine de s'approcher, il s'enfuit dans le petit bois qui, sur une centaine de mètres, longe les rails.

Toute la journée il y reste, solitaire et obstiné. Sa joue enfle à vue d'oeil et, d'heure en heure, pour lui donner du champ, si j'ose dire, Baby dénoue, puis renoue le mouchoir à carreaux qui, confident bénévole, absorbe à la fois ses grognements rageurs, ses larmes et ses reniflements.

A la nuit tombée, Euphémie appelle:

—Baby! Baby! Viens t'en manger la soupe.

Mais Baby ne répond pas.

....Encore la mère!... encore son gros doigt dans la bouche!... encore la petite soeur qui criera pour rien, pour le plaisir... qui n'a pas mal aux dents, elle!... encore le chat qui le regardera, en ayant l'air de se moquer de lui!... encore le père qui sûrement répétera comme la mère:

—Faut qu'on t'l'arrache, mon p'tit gars, faut que t'ailles au dentiste!... Ah! non, assez! Il faut que ça finisse, oui, mais pas comme vous l'entendez. Nous allons bien voir!... Dans quelques instants l'omnibus de Coucy-les-Noisettes passera... ou, plutôt, il arrivera... car, comme toujours, l'express sera en retard et l'omnibus sera obligé d'attendre son passage.

Sombre, résolu, animé d'une résolution farouche, Baby s'en va vers la cabane où son père range ses engins de pêche. A tâtons, il cherche, trouve ce qu'il lui faut, un long crin de Florence qui sert à pêcher les gros brochets dans l'étang.

Ha! Ha! Il ne cassera pas, n'ayez crainte!

Dépêchons-nous, voici déjà l'omnibus qui arrive.

Pouh! pouh! pouh!... Pouh! pouh! pouh!...

Bon! Il s'arrête, juste comme Baby l'a prévu. L'express n'est même pas signalé... Nous avons le temps.

Souple, muet, Baby se coule dans l'obscurité le long de la voie, arrive près du fourgon de queue, s'assied sur le ballast; puis il enroule minutieusement plusieurs fois autour de sa dent malade un des bouts du crin de Florence et attache l'autre bout à l'un des tampons du train. Il fait plusieurs noeuds... il s'agit que cela soit solide... Puis, il attend. Ha! Ha! Vous voulez que j'aille chez le dentiste, bonnes gens! vous voulez que j'aille chez le dentiste!...

Attention! voici l'express. C'est là-bas; dans le lointain, comme un gros bourdonnement qui enfle, qui enfle, qui bientôt devient énorme, emplit l'espace d'un fracas assourdissant... Comme un tonnerre fou, il passe, il est passé!

Alors l'omnibus de Coucy-les-Noisettes s'ébranle. Tout doucement d'abord. Pouh!... Pouh!... Pouh!... (Ne nous pressons pas.) Pouh!... Pouh!... Pouh!... (Nous avons bien le temps.) Puis un peu plus vite... Puis, beaucoup plus vite... Baby court le long de la voie, derrière le train... Ha! Ha! Ha! Il n'a pas cassé le crin de Florence!

....Baby hurle!... Ce qu'il éprouve est horrible! Est-ce sa tête qui sera emportée avec le train? est-ce tout son corps qui, écartelé, laissera une part de lui-même sur les rails, devant la rangée de roses-trémières, tandis que l'autre, emportée dans l'espace, ira rejoindre pour le moins l'étoile polaire?

—A a rr a rr a ah!

Baby a fait en l'air un double saut puis est retombé assis sur son séant. Il ouvre les yeux, les referme, se pince les bras, se tâte les pieds. Est-il sur la terre ou dans la lune? Sur la terre, sans doute, car voici la maisonnette sur la gauche et, en face, le peuplier dans le champ du père Janson.

Alors il ouvre la bouche, y fourre un doigt précautionneux.

La dent est partie.

CADETTE

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE-JOLYS

La Chambre de Commerce

Lundi le 27 janvier dernier a eu lieu l'assemblée [illegible]

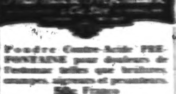
Le bureau de direction se compose comme suit:

[illegible]

La Fromagerie

La Laiterie Coopérative de Saint-Pierre a eu son assemblée annuelle le 25 janvier. Le rapport des activités fut intéressant à plus d'un point de vue, par exemple, la quantité de lait délivrée par les patrons à atteint le chiffre de 1,225,000 livres de lait au cours de l'année.

Les patrons ont manifesté leur satisfaction du résultat obtenu en réélisant le même bureau de direction.



[illegible]

OTTERBURNE

[illegible]

DUNREA

[illegible]

La cérémonie étant finie, tous en emportèrent le souvenir longtemps et nous souhaitons qu'elle se répétera tous les ans.

• • •

M. P.-H. Boulet, notre nouveau maître de poste, est entré en fonction [illegible]

LA BROQUERIE

Partie de cartes

[illegible]

Réunion des patrons

[illegible]

LETELLIER

Noces

[illegible]

Départ

[illegible]

Carnaval

[illegible]

[illegible]

Miles Annette Gallant et Lily Kreitz sont à l'oeuvre et, par des organisations spéciales, activent la vente des billets et distribuent des votes.

Le comité d'organisation, sous la direction de M. Edmond Comeault, compte sur l'encouragement de tous.

Nos malades

M. Louis Sauvette, populaire fermier de notre paroisse, a été retenu à sa chambre depuis un mois par une pneumonie qui a causé des inquiétudes à sa famille et à ses nombreux amis. Nous lui souhaitons complet rétablissement.

Mme Veuve Zéphyr Bouchard est dangereusement malade.

M. Léo Lonelle a été transporté à l'hôpital, souffrant d'une affection à la gorge, résultat de la grippe.

Gouret

Notre équipe a subi une défaite à Emerson le 25 janvier. Elle est allée jouer à Saint-Boniface contre l'équipe de l'Hôtel de Saint-Boniface lundi le 27 et a remporté une victoire sur les protégés de MM. Freeman et Binns, 3-0, partie amicale pour belle réception. Merci aux amis de Saint-Boniface.

Jeudi le 30 janvier, nous recevions l'équipe de Saint-Norbert qui est venue chercher la coupe Tip-Top, résultat 5-4. [illegible]

[illegible]

Alfred Coupier et Mlle Georgette Cormier, [illegible]

[illegible]

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Service anniversaire

Mercredi le 19 février, à dix heures, sera chanté le service anniversaire de l'abbé Mathias Démarest. Les confrères du regretté curé, les paroisses d'y assister sans autre invitation [illegible] les parents, les amis sont invités.

SAINT-NORBERT

Décès

M. Henri Gousseau, né en Vendée, France, en 1856, est décédé à Saint-Norbert, à l'âge de 79 ans. Il résidait depuis 45 ans à Saint-Norbert.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, quatre fils: J.-Henri, de La Salle; le R. P. Joseph Gousseau, S.J., Montréal; Eugène et Léon, à la maison; quatre filles: Mme Carolina Arbez; Mme Hélène Grégoire, de St-Pierre; Sr Marie du Sacré-Coeur, [illegible] des Cinq Plaies, St-Léon; Antoinette, à la maison; trois frères: R. P. Donatien, des Pères du St-Esprit, Gustave et Abel, tous en France.

Les funérailles ont eu lieu dans la paroisse, vendredi le 31 janvier. M. le curé Paille officiant. Les R. P. Bernier et Saboumin, S.J., remplissaient les offices de diacre et sous-diacre. On remarquait dans le choeur le R.P. Filion, S.J., le R.P. Equinem, M. l'abbé Gandin, M. l'abbé Myrault, et le R. P. Alphonse, de la Trappe, de La Salle, M. l'abbé Brunet, de l'archevêché.

La chorale exécuta un chant très [illegible] sous l'habile direction de M. Pinault. M. Fernand Tellier était à l'orgue.

La famille Gousseau remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Henri Gousseau.

SASKATCHEWAN

GRAVELBOURG

Visite de Mgr Turquetil et de Mgr Guy

[illegible]

Son Excellence Mgr Turquetil

[illegible]

Son Excellence Mgr J. Guy

[illegible]

Séance au Collège

[illegible]

LA SALLE

Visiteurs

[illegible]

Naissance

[illegible]

[illegible]

LE CHANGE

4 février

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, et sans conditions:

États-Unis, Prime 5.36 p.c.

Franc français	0.0667
Livre anglaise	5.0180
Mark allemand	0.4050
Autriche	4.0000
Suisse	0.3279

LE MARCHE

4 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$5.00—$5.50
Bons	$4.25—$4.75
Moyens	$2.50—$4.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$5.00—$5.50
Bons	$4.25—$4.75
Moyens	$2.50—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Génisses—	
De choix	$4.25—$4.50
Bonnes	$2.50—$4.00
Moyennes	$3.00—$3.25
Veaux engraissés—	
De choix	$6.50—$7.50
Bons	$5.00—$6.00
Moyens	$4.00—$4.50
Vaches	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Taureaux—	
Bons	$2.50—$3.15
Ordinaires	$2.00—$2.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.00—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$3.00
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$7.00—$8.50
Ordinaires et moyens	$3.00—$6.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$8.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.75
Très pesants	$6.50
Légers et maigres	$8.25—$8.50
Truies No 1	$6.50
Truies No 2	$6.25—$6.50
Inférieurs	$4.50—$5.00
Verrats	$3.50—$4.00
Agneaux—	
Bon poids moyen	$7.00—$7.50
Bons pesants	$6.00—$6.50
Ordinaires	$4.50—$5.00
Moutons—	
Bons pesants	$1.75—$2.00
Bons poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.25—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1 F.O.B. Winnipeg	21
Crème—	
Table	22
Spécial	20
No 1	18
No 2	15
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, gros, la douz.	23
Grade A, moyens, la douz.	21
Poulettes, douz.	20
Grade B, la douz.	19
Grade C	17

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills:

Le sac de 98 livres	$3.05

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 20 sous de plus.

Alimentation—

Prix de détail

Son. La tonne	$18.00
Moulée. La tonne	$18.00
Gruau— (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$3.05
Pommes de terre (F.O.B., Winnipeg)	
Gros — Pommes de terre nouvelles du Manitoba. Sac de 90 liv.	70
Détail — Pommes de terre nouvelles. Sac de 90 liv.	.75

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1012, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG — TEL. 92 457

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Janvier	Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30	Vendredi 31	Samedi Fév. 1
BLE						
Nord No 1	84½		83⅞	83⅝	84⅛	84½
Nord No 2	82½		81⅞	81⅝	82⅛	82½
Nord No 3	78½		77⅞	77⅝	78⅛	78½
No 4	75⅜		74⅞	74⅝	75⅛	75½
No 5	67⅜		66½	66¼	67	66⅞
No 6	56⅞		56	56⅜	56⅛	56½
Fourrage	49⅛		48⅛	47⅞	48⅜	48½
Sur voie net	82⅞		82⅞	82½	83½	83⅜
No 1 Durum	79⅞		78⅜	78⅜	79⅛	79½
No 2 Durum	74⅞		72⅞	73⅜	74⅛	74½
No 3 Durum	67⅞		66⅞	66⅝	67⅛	67½
Inférieur Nord 1	82½		82⅜	82⅝	82⅛	83½
Inférieur Nord 2	80½		79⅞	79⅝	80⅛	80½
Inférieur Nord 3	76½		75⅞	75⅝	78⅛	78½
Charbonneux 1	78⅜		77⅞	77⅝	78⅛	78½
Charbonneux 2	77⅜		76⅞	76⅝	77⅛	77½
Charbonneux 3	73⅜		72⅞	71⅝	72⅜	72⅞
Rej. Nord 1	75⅜		75⅛	74⅞	75⅝	75⅝
Rej. Nord 2	73⅜		72⅞	72⅞	73⅝	73½
Rej. Nord 3	72⅜		71⅜	71⅜	72⅛	72½
Printemps 1	77⅜		76⅜	76⅝	77⅛	77½
Printemps 2	75⅜		74⅜	74⅝	75⅛	75½
Printemps 3	72⅜		71⅜	71⅜	72⅛	72½
AVOINE						
C.W. No 2	34⅞		34⅛	34⅝	34⅜	34⅜
C.W. No 3	29⅞		29½	29⅝	29½	29½
Fourrage No 1	27⅜		26⅜	26⅝	26⅜	26⅜
Fourrage No 2	25⅜		25⅛	25⅜	25⅛	25⅛
Fourrage No 3	23⅜		23	22⅞	23	23
Sur voie net	33		32⅛	32⅜	32⅝	32⅛
ORGE						
C.W. No 3	35½		34½	34⅜	34⅜	34½
C.W. No 4	32		32	32⅜	32⅜	32
C.W. No 5	31½		30½	30⅜	30⅜	30½
C.W. No 6	30		29	29⅜	29⅜	29
Sur voie net	34⅜		33⅜	34	34⅛	33⅞
LIN						
C.W. No 1	163		156⅛	159⅜	160½	160½
C.W. No 2	156½		154⅛	155⅛	156	156⅛
C.W. No 3	145½		142⅛	144⅛	145	145⅛
C.W. No 4	136½		134⅛	135⅛	136	136⅛
Sur voie net	159½		157⅛	158⅜	159	159⅛
SEIGLE						
C.W. No 2	43⅛		42⅛	42⅜	42½	42½
C.W. No 3	38⅛		37⅛	37⅜	38⅛	38
C.W. 2 rej.	36⅛		35⅛	35⅛	35⅜	35½
C.W. No 4	36⅛		35⅛	35⅛	35⅜	35½
Ergot rej. X	35⅛		34⅛	34⅛	34⅜	34½
Sur voie net	42⅞		41⅛	41½	41⅜	41⅞

OPTIONS—WINNIPEG

	Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30	Vendredi 31	Samedi Fév. 1
BLE						
Mai	87⅛		86⅜	86⅜	87⅛	87⅛
Juillet	88⅛		87⅜	87	87⅜	87⅝
Oct	86⅜		85⅜	85⅛	86⅜	86⅜
AVOINE						
Mai	32⅞		32⅛	32⅛	32⅝	34⅛
Juillet	32⅛		31⅞ A32	31⅛	31⅛	31⅜
ORGE						
Mai	38		37	37⅛	37⅜	37
Juillet	38⅞		37⅛	38	38⅜ A⅛	37⅜
LIN						
Mai	160½		156⅛	159⅜	160	160⅛
Juillet	158⅛		155⅜	156⅜	157⅛	157⅛
SEIGLE						
Mai	45⅞		44⅜	44⅜	45⅜	45
Juillet	46⅜		45⅜	45⅜	46⅜	46

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

AU CAP BLOMIDON

par Alonié de Lestres

Publié avec l'autorisation de l'auteur,

Granger Frères, éditeurs, 54 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

NUMERO 15

(Suite)

Ce jour-là, Jean Bérubé se sentit incapable d'aucune besogne. Pour la première fois, le doute de soi-même et de son oeuvre l'envahissait: souffrance qui, plus que l'échec, met le courage en désarroi. Pour les âmes de bonne trempe, l'échec n'est souvent qu'une épreuve salutaire: il prépare le repliement des forces libératrices. Tout autre l'erreur ou le doute sur le choix même de sa voie! Prendre un rêve chimérique pour l'appel de sa destinée, se meurtrir le coeur et les mains pour n'étreindre à la fin que des nuées, quelle infortune pour l'homme qui, sachant la valeur de la vie, n'en voudrait perdre la moindre parcelle!

Plus que jamais Jean Bérubé a peur de la grandeur de son dessein. Qu'est-il venu faire à la Grand'Prée? de si loin, lui, petit gars des montagnes laurentiennes, pour s'en venir en Acadie, racheter une terre qui n'est pas à vendre! Lui, le pauvre isolé et le parfait inconnu, entreprendre la conquête d'un pays! N'a-t-il pas été dupe d'un rêve trop ambitieux, démesuré jusqu'à en être fou? Et ne serait-ce pas, en définitive, le cousin Paul qui aurait raison? Souvent, Jean Bérubé a connu l'angoisse des grands rêveurs: se sentir seul, en pleine nuit, les yeux grands ouverts, à soutenir le fardeau d'une écrasante pensée.

Mais enfin le mariage du fils de son maître, le petit chalet en voie de construction, l'en avertissent clairement: fini le rêve trop beau pour être humain! Et, malgré tout, Jean préfère cette claire certitude à la torture intolérable du doute. Il regrette seulement que la suprême épreuve ait si mal choisi son heure.

L'autre jour, lors de la descente du Blomidon, un accès de toux l'a pris en route. Ce déchirement de poitrine, ce résonnement de caverne, il les connaît trop. Comme il connaît aussi cette langueur mortelle qui laisse sans forces devant sa tâche, plein de dégoût pour ses besognes les plus aimées. Et Jean Bérubé réfléchit avec amertume qu'à ce triste dénouement pourrait aboutir sa fameuse aventure: n'être venu en Acadie que pour laisser ses os dans la terre des aïeux! N'être, lui aussi, comme les Finlay, que la fin d'une race!

En cette dépression nerveuse et morale, tout lui devient mauvais présage. Quand Paul, le lendemain du dernier pèlerinage, lui confie qu'il a rêvé, la nuit, au départ des vaisseaux de Lawrence, qu'il s'est vu appuyé à un bastingage et pleurant des larmes de rage:

—Les vaisseaux s'en iront encore, a répondu Jean, très sombre, mais cette fois, ce ne sera pas un rêve: nous serons à bord.

Pour Paul Comeau, cet abattement moral est toute surprise.

Qu'est devenu le triomphant entrain, la vaillance entêtée du cousin Bérubé? N'est-ce point ce découragé qui, huit jours auparavant, l'entretenait encore, avec son enthousiasme incorruptible, de son histoire populaire de l'Acadie? "Chaque jour, assurait-il, la composition en faisait des progrès notables." Et il avait ajouté:

"Mon vieux Paul, prépare-toi à pleurer comme une Madeleine quand je te lirai ça d'un bout à l'autre. Tout sera beau, car je n'ai pas écrit une ligne, je puis le dire, sans me sentir une chaleur dans la poitrine et aux tempes."

Et Paul se souvient aussi avec quel accent il lui a récité ce début:

"En ce temps-là, il y a de cela "trois fois cent ans, des vaisseaux "audacieux abordaient aux rivages "du Nouveau-Monde. Ils venaient "de loin, de très loin, de l'autre côté "de la grande mer. Leurs voiles é"taient fatiguées, salies par le vent "et les tempêtes; quelques-unes mê"mes pendaient en lambeaux. Mais "les hommes qui montaient ces vais"seaux avaient le coeur solide et "franc; et ils regardaient avec a"mour la terre noble et riante qui "s'offrait à leur vue..."

Le cousin Paul n'est pas à bout de surprise. Le lendemain soir, des sanglots l'éveillent vers minuit. Il écoute. l'homme qui pleure ainsi de l'autre côté de la cloison de planche est bien Jean Bérubé. Paul se rappelle les lettres arrivées de Saint-Donat, la journée même. Il se dit à part soi:

—Ce pauvre garçon est malade du mal d'amour. Et cette Lucienne, aussi! Autant c'est vaillant à l'ouvrage, autant c'est craintif comme une alouette devant son terrible bonhomme de père. Que ces deux jeunesses sont bien pareilles toutes les deux! Autant ce pauvre Jean n'a peur de rien, que ça pourrait affronter la mort en personne, autant c'est faible comme une petite fille devant sa Lucienne...!

En effet, à Saint-Donat, les choses avaient repris leur mauvais train. Dans le coeur de Jérôme Bellefleur, le repentir n'avait duré que le temps de sa maladie. Aussitôt que, près de la fenêtre, il put reprendre sa place et se bercer en regardant le caillou de malédiction, toutes ses rancunes se ranimèrent, comme ces feux d'abatis qu'une pluie amortit et que le premier vent relève. Il avait pardonné, sur l'ordre formel du prêtre, parce qu'il l'avait bien fallu pour recevoir le bon Dieu. Mais depuis que, par les soirs de lune, il fumait sa pipe en regardant du côté de l'ancienne ligne des Bérubé, il lui semblait que, sur le sommet du caillou, cinquante démons riaient et se moquaient de son repentir. Presque aussitôt, sur sa face détendue et adoucie par l'absolution du prêtre, reparut, avec son mauvais rictus, l'ancien désir de vengeance.

Devant Lucienne, le terrible vieillard se prit à manifester son état d'âme par l'éloge incessant de la famille Lamouche et, en particulier, du garçon Gustave. Le dimanche soir, le jeune homme tardait-il à venir tout de suite, le père Bellefleur s'inquiétait:

—Ton amoureux ne vient pas à soir, Lucienne? Y a pas de brouille entre vous autres, toujours?

Le plus souvent, la sainte de fiel se trahissait par des attaques violentes, des bourrasques d'humeur contre les éternels ennemis de Jérôme Bellefleur:

—Tu vas voir, disait-il, si l'égrefin qui reste ne mange pas tout l'héritage de son oncle avec sa vaillantise. Les anciens l'ont toujours dit: "Farine de diable retourne en son."

Donc, un de ces dimanches soirs du mois d'août, pendant qu'ils veillaient tous les deux, leurs chaises sur l'herbe, à quelques pas du perron de la maisonnette blanche, le petit Lamouche a parlé à Lucienne de choses sérieuses. Le timide cavalier a longtemps hésité; il s'est croisé et décroisé les jambes, s'est passé la main sur la bouche, puis dans les cheveux; il a toussotté quelque peu, pour bredouiller enfin cette phrase toute brève, mais très émue:

—Si vous avez des idées pour moi, mam'selle Lucienne, ça va être le temps de me le dire...

Puis, épuisé par ce prodigieux effort, le pauvre garçon s'est tu, interdit et gêné, comme si tous les échos des montagnes avaient crié ses paroles à la paroisse entière.

Après une longue pause et un lourd silence, il a ajouté encore plus timidement:

—Voyez-vous, mam'selle Lucienne, je voudrais faire la demande à votre père dans un mois. Et je me dis que quant à se marier, ça serait bon de se voir un peu avant la montée dans les chantiers.

Lucienne, gênée elle-même et tremblante, et s'apercevant que, derrière eux, dans la pièce de l'avant, son père venait de cesser tout à coup de se bercer, Lucienne avait répondu à mi-voix:

—C'est bon, nous en reparlerons dans un mois...

Une demi-heure plus tard, son cavalier parti, elle a fermé la porte sur lui. Elle a glissé la chevillette de bois au-dessus de la clenche de fer et n'a pu réprimer un long bâillement. Hélas! le bâillement n'a pas échappé à son père qui, la fixant avec des yeux durs, lui a jeté sa phrase de colère:

—Mille castors! que c'est donc malaisé de faire le bonheur de ses enfants!

Lucienne est montée au grenier. Il y a là un petit carré délimité par quatre draps blancs tendus sous les poutres. C'est la chambrette de la jeune fille. [illegible]

[illegible]

...doute, au fond des baies pierreuses, tous les huards reposent, la tête sous l'aile, leurs pattes palmées étendues dans l'eau. Dans les champs prochains, les souches, petites et grandes, font leur ombre sur le chaume ou le gazon jaunâtre. Une charrette, laissée près de la grange, projette sur le sol, en dessin clair, le cerclage de ses roues et de ses barreaux. Au versant des montagnes, des chemins blancs, chemins de lumière, chevauchent sur la cime des arbres suivant les courbes des crêtes. Sur le lac, un autre chemin de clarté, lui aussi, reflet lunaire, s'en va, frétillant vers le nord, pareil à une traînée de poissons qui rouleraient sous les astres leur ventre d'argent. L'âme apaisée par le beau spectacle et par sa prière, Lucienne Bellefleur croit apercevoir, là-haut, un grand manteau bleu, piqué d'étoiles, dont les larges pans s'offrent à l'envelopper... La jeune fille sourit à la vision. Puis le tableau change, comme en un livre d'images dont elle aurait tourné le feuillet. Et voici que lui apparaît, dans une atmosphère de rêve, au milieu de bosquets et de massifs de fleurs, un chalet aux pignons blancs et aux volets bruns. Lucienne sourit aussi à la nouvelle vision. Elle se prend à rêver au chalet acadien où chantera le poème de sa vie, à l'ombre d'un clocher neuf...

Près du chemin, trois garçons qui reviennent de voir leurs blondes se sont arrêtés. Ils ont d'abord causé à voix basse; puis, croyant la maison du père Bellefleur endormie, ils se mettent à parler tout haut avec le petit Lamouche, resté là, à les attendre.

—T'es chanceux, lui dit l'un, de prendre une fille unique, tout établie comme un garçon...

—Je n'ai pas encore tout ça dans le creux de ma main, répond modestement le petit Lamouche.

Puis se rengorgeant:

—En tout cas, dans trois semaines, j'en aurai le court ou le long.

—Sais-tu qu'elle se prétend un peu, la Lucienne? reprend la première voix.

—Elle se croit pas mal, relance un autre. Son père, après tout, a toujours rien que ses trois arpents de large comme tout le monde, et il monte sur la montagne et pas tout embourché, y s'en manque.

—Mais, dit un autre, le fend-le-vent à Jean Bérubé a été son cavalier, vois-tu, et ça lui a monté la tête.

—Mon idée, c'est que ce vaillant-poche va manger par là-bas tout l'héritage de son oncle, puis, qu'il sera content de s'en revenir reprendre la hache comme tous nous autres! fit une voix que Lucienne reconnut bien.

Au même instant, le bruit d'une croisée fermée avec violence interrompit la conversation des veilleux. Révoltée de ces propos, Lucienne venait de se retirer en fermant le plus fort possible la fenêtre de son grenier. Dans le frémissement de tout son être, la jeune fille sentait soudainement grandir une résolution victorieuse, irrévocable: quelque chose de [illegible]

[illegible]

Des bruits de voiture [illegible] la nuit [illegible] et le silence de la nuit et la clarté de la lune...

[illegible]

Paul Comeau se leva et passa dans la chambre de son cousin. [illegible]

—Ne pleure pas, mon pauvre Jean, lui dit-il, faut pas prendre de la peine avant le temps. [illegible] je le sais bien. [illegible] que Lucienne va te lâcher...

Puis, gravement, il prononça ce mot solennel et décisif:

—Après tout, c'est pas dans sa destinée qu'elle se marie avec le petit Lamouche...

La destinée! mot grave et profond [illegible]

[illegible]

Pendant que Paul Comeau regagne sa chambre, Jean Bérubé se replonge dans son sombre rêverie. Pour la première fois de sa vie, peut-être, le fier jeune homme se découvre l'âme d'un vaincu. Et vraiment, jusqu'à l'avance de Morse Cottage, peut-il bien rester encore dans le pays, attendre une chance meilleure? Une voix, voix de jour en jour plus obstinée, le presse de renoncer à ses rêves fous de jeune conquérant et de rentrer tranquillement à Saint-Donat. Et cette voix, dont il ne sait pour le moment si elle vient du ciel ou d'ailleurs, serait-il sage de ne pas l'écouter? Lui, là-bas, pour la soutenir de sa présence, Lucienne, il le sait, n'épousera jamais Gustave Lamouche. Mais, laissée seule, avec son âme craintive devant son terrible père, aura-t-elle la force de rester fidèle au fiancé lointain? Après tout, se dit-il, le retour à la Grand'Prée sera toujours possible. Possible aussi la reprise de sa grande tâche, dût-il plus s'en souvenir. Mais si Jean Bérubé perd Lucienne Bellefleur après avoir perdu la partie à la Grand'Prée, que lui restera-t-il pour refaire sa vie?

La tête penchée sur la poitrine, le jeune homme considère, l'oeil morne, une haute pile de cahiers, sur sa table de travail. C'est là que, depuis un an, presque tous les soirs et tard dans la nuit, il écrit avec amour et ligne par ligne son histoire populaire de l'Acadie. Une lueur d'espoir traverse son âme. Entre ces feuillets où il entend bruire une vie ardente, gît peut-être le tonique qui va le ranimer, lui rendre le courage. Que de fois les petits cahiers l'ont guéri de sa lassitude ou de son abattement! En moins de cent ans, les hommes de sa race ont refait du fond leur pays ruiné. Comme de vivre en la compagnie familière de ces superbes recommenceurs, le jeune écrivain a senti, à certains jours, qu'une flamme héroïque le trempait d'acier, lui faisait une âme antique!

Toutes ses énergies morales ramassées, Jean Bérubé essaiera donc de secouer au loin sa [illegible]. Au hasard, il tire l'un des cahiers, l'ouvre et se met à le feuilleter. C'est le dernier et il tombe sur les pages de la conclusion. Il lit:

"O mon frère d'Acadie, petit pêcheur des îles de la baie Sainte-Marie, marin de la Gaspésie, mineur du Bras-d'Or, colon de la Matapédia, Acadien des terres d'exil, ô toi, mon frère de la dispersion, écoute et retiens bien la suprême leçon de notre histoire: si les brutalités des tourmenteurs, si l'exil et le martyre n'ont pas tué notre race, c'est qu'elle avait gardé la foi, gardienne elle-même de toutes les fidélités. On a pu arracher à nos pères leurs terres[illegible], leur province, leurs biens, leurs femmes, leurs enfants. Mieux que leurs ancêtres [illegible] à la mer, leur foi a bravé tous les assauts. Au milieu des huguenots de la Virginie ou de la Nouvelle-Angleterre, leurs petites caravanes de croyants ont passé, pieuses et douloureuses, comme en un temple, des cierges allumés."

(A suivre)

AVEZ-VOUS LU LE LIVRE DU JOUR?

Mgr PROVENCHER ET SON TEMPS
par Donatien FREMONT

Lettre-préface de Son Excellence Mgr E. Yelle, P.S.S., Archevêque Coadjuteur de Saint-Boniface

Cinquante ans de l'Histoire de l'Ouest Canadien

La Colonie de la Rivière-Rouge — Ce qui manque à la Colonie — L'Elu — En route — Premier contact — Années de misère — L'Episcopat — Pembina et la Prairie-du-Cheval-Blanc — L'Evêque instructeur agricole — L'Evêque industriel — Chez les Saulteux — Londres, Paris, Rome — Vers la Colombie — Le temporel et le spirituel — Les Soeurs Grises — Les Oblats — L'Evêque père de son peuple — Les Métis — Belcourt et Laflèche — Un Coadjuteur — Fin de carrière.

Un fort volume de 300 pages, avec 25 pages de gravures hors texte. En vente dans les librairies françaises et aux bureaux de la "Liberté," 619, ave. McDermot, Winnipeg, Man., au prix de $1.00. Franco, plus frais.

L'encyclique sur le sacerdoce

(Suite de la page 3)

Intimement unie à la piété dont elle doit recevoir éclat et fermeté, l'autre perle brillante du sacerdoce catholique, c'est la chasteté: à l'observer totalement les clercs de l'Eglise latine qui ont reçu les Ordres majeurs sont tenus, et cela sous une obligation si grave, que s'ils la transgressaient, ils se rendraient coupables jusqu'au sacrilège.

Si une même loi ne lie pas dans toute sa rigueur les clercs de l'Eglise orientale, chez eux aussi [illegible]

[illegible]

Mais au sacerdoce chrétien, si supérieur à l'ancien, convenait une pureté beaucoup plus grande. De fait la loi du célibat ecclésiastique, dont la première trace écrite, qui suppose évidemment une coutume plus ancienne, se rencontre dans un canon du Concile d'Elvire au début du IVe siècle, alors que la persécution sévissait encore, ne fait que rendre obligatoire une certaine exigence morale, pourrions-nous dire, qui ressort de l'Evangile et la prédication apostolique. Constater la haute estime dont le Divin Maître avait fait montre pour la chasteté en l'exaltant comme une chose qui dépasse les forces ordinaires; savoir qu'Il était "fleur d'une mère vierge", et depuis l'enfance élevé dans la famille virginale de Marie et de Joseph; voir sa prédilection pour les âmes pures, comme les deux Jean, le Baptiste et l'Evangéliste; entendre le grand Apôtre Paul, fidèle interprète de la loi évangélique et des pensées du Christ, prêcher le prix inestimable de la virginité, spécialement dans le but d'un service de Dieu plus assidu: "celui qui est sans épouse se préoccupe des choses du Seigneur, il cherche comment plaire à Dieu"; tout ceci devait pour ainsi dire nécessairement faire sentir aux prêtres de la Nouvelle Alliance l'attrait céleste de cette vertu choisie, leur faire chercher d'être du nombre de ceux "à qui il a été donné de comprendre cette parole" et leur faire adopter spontanément cette observance, confirmée ensuite bien vite par une loi très grave dans toute l'Eglise latine, "afin que ce que les Apôtres ont enseigné", comme l'affirme à la fin du IVe siècle le IIe Concile de Carthage, "et ce que nos prédécesseurs ont observé, nous aussi, nous y soyons fidèles."

Il ne manque pas de témoignages d'illustres Pères Orientaux qui exaltent la beauté et l'excellence du célibat ecclésiastique et montrent qu'à cette époque il y avait accord et conformité entre l'Eglise latine et l'Eglise Orientale. Saint Epiphane, à la fin du IVe siècle, atteste que la loi du célibat s'étendait déjà aux sous-diacres. "L'Eglise" n'admet cependant pas au diaconat, à la prêtrise, à l'épiscopat, au sous-diaconat, celui qui est encore dans les liens [illegible]

[illegible]

l'évêque Abraham: "Tu es digne de ton nom, Abraham, lui dit-il, parce que tu es devenu le père de nombreux enfants. Mais parce que tu n'as pas d'épouse comme Abraham avait pour femme Sarah, ton épouse à toi, c'est ton troupeau. Elève ses fils dans ta vérité; qu'ils deviennent pour toi fils de l'esprit et fils de la promesse afin qu'ils deviennent héritiers dans le Paradis. O beau fruit de la chasteté en qui le sacerdoce s'est complu... l'huile a coulé et il t'a oint, t'a imposé les mains et il t'a choisi; l'Eglise t'a désiré et t'aime." Et ailleurs: "Il ne suffit pas au prêtre et à ce dignitaire [illegible]

[illegible]

[illegible] gneur", n'est-il pas juste qu'il soit entièrement détaché des choses terrestres et que sa vie soit toujours dans les cieux? celui qui doit être continuellement préoccupé du salut éternel des âmes et continuer vis-à-vis d'elles l'oeuvre du Rédempteur, n'est-il pas juste qu'il se libère des préoccupations d'une famille propre qui absorberaient une grande partie de son activité?

Et en vérité c'est un spectacle qui excite une admiration émue, quelque fréquent qu'il soit dans l'Eglise catholique, que de voir de jeunes lévites qui avant de recevoir l'ordre sacré du sous-diaconat, c'est-à-dire avant de se consacrer entièrement au service et au culte de Dieu, renoncent librement aux joies et aux satisfactions qu'ils pourraient légitimement se permettre dans un autre genre de vie! Nous disons "librement" parce que si après l'ordination, ils ne seront plus libres de contracter un mariage terrestre, à l'ordination même, ils se présentent sans y être contraints par aucune loi ni par aucune personne, mais spontanément et de leur propre mouvement.

Tout ce que nous avons dit pour recommander le célibat ecclésiastique, Notre intention n'est pas qu'on l'interprète comme un blâme et une désapprobation à l'égard de la discipline différente légitimement admise dans l'Eglise Orientale. Nous le disons uniquement pour exalter dans le Seigneur cette vertu que nous considérons comme une des gloires les plus pures du sacerdoce catholique et qui Nous paraît répondre mieux aux désirs du Coeur de Jésus et à ses desseins sur les âmes sacerdotales.

Non moins que par la chasteté, le prêtre catholique doit se faire remarquer par son désintéressement. Au milieu d'un monde corrompu qui tout se vend et tout s'achète, il doit passer exempt de tout égoïsme, saintement dédaigneux de toute basse cupidité de gain terrestre, se donnant à la recherche des âmes, non de l'argent, de la gloire de Dieu, non de la sienne. Il n'est ni le mercenaire qui travaille pour le bénéfice d'une rétribution temporelle, ni le fonctionnaire qui, tout en s'appliquant consciencieusement à remplir les devoirs de sa charge, pense aussi à sa carrière et à son avancement; il est le "bon soldat du [illegible]

[illegible]

[illegible] le prêtre en un vrai père des pauvres se souvenant de ces paroles touchantes du Seigneur: "Tout ce que vous avez fait aux plus petits de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait", il voit, vénère et aime en eux Jésus-Christ lui-même avec une affection toute particulière.

(A suivre)

Pour encourager les voyages entre l'est et l'ouest du pays

Nos grands réseaux de chemins de fer, le Pacifique Canadien et le Canadien National, viennent d'annoncer, par l'intermédiaire de M. C.-P. [illegible], président de la "Canadian Passenger Association," que du 25 février au 12 mars prochains, ils délivreront, à prix spécialement réduits, des billets pour voyager entre l'est et l'ouest du Canada. Ces billets, dont la durée de validité pour le retour sera de 45 jours à partir de la date d'achat, seront acceptés dans les wagons de première seulement. Les personnes qui désireront voyager en wagons-lits ordinaires ou en wagons-lits touristes, devront payer un peu plus cher pour leur billets et verser en même temps le supplément pour l'occupation de leurs places dans les wagons-lits.

Les voyageurs auront le choix de plusieurs routes à Port-Arthur, Armstrong et à l'ouest, ainsi qu'à Chicago, Sault-Sainte-Marie et à l'ouest, en conformité des tarifs des lignes américaines.

Le but des chemins de fer en accordant ces concessions au public est d'encourager les voyages de longue distance entre l'est et l'ouest du Canada.

Un ami, en cas de besoin

[illegible]

WINNIPEG

A l'Alliance Française

Mardi prochain, 11 février, le Club français de l'Université donnera une petite soirée sous les auspices de l'Alliance Française.

Le mardi 25 février, le R. P. Sanson, S.J., professeur au Collège de Saint-Boniface, donnera une causerie sur l'Ethiopie et l'Islam.

Cocorico! Cocorico!

De mercredi à samedi, l'annexe des magasins Eaton a retenti de joyeux cocoricos saluant les visiteurs à la 44e exposition annuelle de volailles. Ce fut un beau succès. Les inscriptions accusaient une augmentation notable sur celles de l'année dernière: 65 pour les dindes, 300 environ pour les poules et 50 pour les pigeons.

On a vu pour la première fois à Winnipeg des perdrix Chantecler et des moyeaux colorées. Les poules les plus nombreuses se recrutaient naturellement parmi les Wyandotte blanches, les Rocks barrées, les Rhode Island rouges et les Leghorn blanches venues de cinq provinces.

Une conférence sur le blé à Winnipeg

OTTAWA — Le ministre fédéral de l'industrie et du commerce, M. W.-D. Euler, a annoncé la tenue d'une conférence qui réunira tous ceux qui s'intéressent au commerce du blé et qui s'ouvrira le 25 février à Winnipeg. M. Euler, a annoncé que la conférence ne s'occuperait pas précisément de trouver les moyens de réduire nos stocks actuels de blé, mais de prévoir pour les années à venir et de déterminer une politique qui stimulerait la vente de notre blé et découvrirait de nouvelles utilisations.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée annuelle eut lieu mercredi le 15 janvier dernier, dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, elle fut présidée par Mme C.-M. Boswell et l'invité d'honneur était le R. P. Denis Jubinville, curé de la paroisse du Sacré-Coeur.

Au début de l'assemblée, l'hymne "Dieu sauve le Roi" a été chantée en l'honneur de Sa Majesté le roi Edouard VIII, notre nouveau souverain; des prières furent récitées pour la famille royale, comme expression de notre sympathie à l'occasion du décès de Sa Majesté George V et quelques minutes de silence furent observées.

Une résolution fut votée afin d'envoyer une lettre à son honneur le lieutenant-gouverneur du Manitoba pour lui exprimer les sympathies que la Fédération offre à la famille royale.

Mme Horace Morier, secrétaire donna un rapport général de l'exécutif et des activités des membres au nombre de 128. Aux assemblées mensuelles, il y eut des programmes variés de conférences et de chants.

Le rapport financier fut lu par Mme J.-E. Perras, trésorière. Dépenses, $333.47; recettes, $401.16; balance, $67.69. Les montants suivants non inclus dans le rapport furent collectés au cours de l'année: $72.50 pour la vente de fleurs au bazar du Collège de Saint-Boniface. $235.6 pour le "tag day" de la colonie des vacances (Fresh Air Camp); $453.15, résultat de la campagne du "Community Chest" dans Saint-Boniface, Norwood et Saint-Vital.

Trois bourses de $5.00 ont été données à l'Association d'Education, comme prix de composition et un ouvrage de l'abbé L. Groulx comme prix d'excellence au Grade IX; un montant de $15.00 au cercle local de Saint-Boniface pour acheter des livres aux enfants nécessiteux.

Mme J.-J. Daoust, directrice du comité de charité de Saint-Boniface, donna le rapport suivant: 125 vêtements ont été donnés, ainsi que 16 paires de chaussures; 10 liv. de savon, 5 liv. de bonbons, 11 repas, 156 visites aux nécessiteux et lecture faite à un enfant malade; 315 personnes se sont présentées pour obtenir du travail et 175 ont été placées. Le comité s'est aussi occupé du transport de 42 orphelins à un pique-nique à la campagne, du "tag-day" de la colonie de vacances, de la perception du "Community Chest", du bas de Noël de la "Tribune" et d'un "Téléphone Bridge" au profit de nos oeuvres.

Rapport de Mme G. Provost, du comité de charité de Winnipeg: Une famille de 5 enfants et une jeune fille malade furent secourues, une femme infortunée fut placée; 40 visites aux malades, 30 soutanes réparées; on distribua 21 paires de chaussures, 5 layettes, 2 complets pour homme, 5 verges d'étoffe, 2 meubles, 360 différents articles et certains objets nécessaires aux enfants d'école.

Mmes E. Trudeau et I. Pelletier ont fait 150 visites à l'hôpital de St-Boniface et distribué des livres et des bonbons.

Mme J.-C. Lavoie fit 465 visites aux adultes et 112 aux enfants malades au sanatorium de Saint-Boniface, elle distribua des livres et revues, des bonbons à l'occasion des fêtes de Pâques et de Noël.

Mme J.-B. Burgoyne fit 58 visites aux malades de l'hôpital de la Miséricorde, visita l'orphelinat Saint-Joseph et fut notre représentante aux assemblées du "Good Neighbor's Club."

Mmes W. Hamilton, E.-T. Elsell et J.-A. Larocque furent nos représentantes auprès du "Local Council of Women" et le rapport fut lu par Mme W. Hamilton.

Les membres du comité de presse se sont occupés de faire publier dans les journaux français et anglais les comptes rendus des différentes fonctions de l'année.

Mme John Caswell-Davis et Mme Ernest Gagnon, chargées du comité de réception, et assistées de Mmes Alexandre Bernier, L.-A. Goyette, E. Sumner, A.-J.-H. Dubuc et J.-R.-J. Dubault, eurent à s'occuper des fonctions sociales telles que thés, concerts, parties de cartes, "garden parties", thé annuel, etc. Le rapport des activités fut lu par Mme John Caswell-Davis.

Après la lecture des différents rapports, le R. P. D. Jubinville voulut bien nous adresser quelques paroles d'encouragement et nous féliciter des succès obtenus au cours de l'année.

Mme C.-M. Boswell, la présidente sortant de charge, nous exprima ses regrets de ne pouvoir continuer de diriger notre association, mais nous assura de son aide, de son expérience et nous donna quelques conseils inspirés par son patriotisme.

L'élection de l'exécutif pour l'année 1936 donna le résultat suivant: Patronnesse d'honneur, Mme James Prendergast; présidente, Mme Léon Bénard; vice-présidente, Mme Jean-J. Daoust; seconde vice-présidente, Mme Georges M. Laflèche; secrétaire, Mme Horace Morier; trésorière, Mme J.-E. Perras; conseillères, Mmes C.-X. Boswell, Henri Bétard, J.-A. Laroque, Ernest Lévêque et J.-C. Lavoie.

La première assemblée de l'exécutif eut lieu lundi dernier chez la présidente nouvellement élue, Mme Léon Bénard, rue Waterloo. Le thé fut servi.

PETITES NOTES

Mme Léon Bénard, rue Waterloo, recevait à l'heure du thé, le lundi 27 janvier, les membres du nouvel exécutif de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. Mme C.-M. Boswell présidait à la table.

La Commission du chômage

OTTAWA — Le premier ministre, M. King, a annoncé que le gouvernement a décidé de retarder la formation de la Commission nationale du chômage jusqu'à ce que le Parlement ait adopté la législation et voté les crédits nécessaires.

La première intention du gouvernement fut de créer la commission dès le début de la nouvelle session, mais, par la suite, les membres du cabinet ont décidé qu'il serait préférable de faire adopter la législation nécessaire avant de créer la commission.

Tante d'Amérique et parents américains

Un journal des Etats-Unis raconte qu'à Westwood, dans le New-Jersey, vient de mourir une certaine Ellen J. Ackermann âgée de 88 ans, considérée comme indigente. Or, au lendemain de sa mort, on a découvert dans l'humble logement qu'elle occupait 200,000 dollars cachés dans des boîtes en fer-blanc.

La vieille vivait dans l'isolement et le dénuement. Sa parenté, si elle en avait, ne se manifestait pas autour d'elle.

Depuis qu'on sait qu'elle laisse un héritage de lointains parents ont surgi et parlent avec attendrissement de la vieille cousine. L'appât des dollars a réveillé chez eux l'esprit de famille, à titre posthume. C'est à qui se proclamera le plus proche parent de la défunte. Des procès ont commencé.

Il serait amusant d'apprendre que les dollars étaient en fausse monnaie.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER — Deuxième étage. Moderne, 3 ou 4 pièces avec salle de bain Rue Des Meurons. S'adresser J.-A. Hébert, 362, rue Main.

A LOUER — Logement confortable et désirable, rue Desmeurons. S'adresser J.-A. Hébert, 362, rue Main.

PONTAIC DUTCHLAND DEVRIES



Cette bonne vache Holstein a battu son propre record mondial en produisant 29,602 livres de lait et 1,039 livres de gras de beurre en 365 jours avec deux traites par jour. Ses deux records ne sont approchés par aucune autre vache au monde dans des conditions similaires. Elle est la propriété de Byron Ruth, Moosly, Ont.

Conscience et mémoire

Pendant la composition de calcul, le professeur s'aperçoit que Pierre s'est arrêté d'écrire et semble très embarrassé.

Or, Pierre est un élève remarquable, et le professeur s'étonne.

—Eh bien, Pierre, qu'est-ce qui ne va pas?

—Monsieur, répond Pierre, mon voisin vient de me souffler la solution du problème, sans que je lui aie rien demandé. Alors j'attends de l'avoir oubliée.

Chimie moderne

La maîtresse— Qui connaît une chose que la génération moderne doit à la chimie?

Lucie — Les cheveux blonds.

Esprit d'à-propos

Un inspecteur de Sa Majesté interrogeait une classe de petits garçons sur le calcul mental.

—Voyons, dit-il à l'un d'eux. Que préféreriez-vous, les trois quarts ou les cinq huitièmes d'une orange?

Les cinq huitièmes, monsieur, répondit-il étourdiment.

Mais un camarade se leva aussitôt:

—Monsieur dit-il, c'est parce qu'il n'aime pas les oranges.

Et la situation fut sauvée.